

Fonds de recherche du Québec –
SOCIÉTÉ ET CULTURE

*Nos
recherches
changent
le monde*

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION
2016-2017**

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE À LA MINISTRE	3
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	5
PARTIE I : LE FONDS EN BREF	7
PARTIE II : L'ANNÉE EN BREF	11
PARTIE III : LES RÉSULTATS	14
PARTIE IV : APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES	75
PARTIE V : ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017	77
PARTIE VI : ANNEXES	93

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Dominique Anglade
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Madame la Ministre

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC). Nous vous présentons dans ce rapport les principaux résultats atteints cette année au regard des objectifs du Plan d'action 2016-2017.

Rappelons d'abord que le FRQSC avait bénéficié de crédits supplémentaires dans le cadre des Stratégies de la recherche et de l'innovation (SQRI), ce qui avait permis de bonifier l'offre de programmes de 2007 à 2013. Depuis la fin de ces crédits, le Fonds, afin de maintenir son offre de bourses aux étudiantes et étudiants, a dû réduire le montant accordé dans le cadre de plusieurs programmes de subventions. Dans ce contexte, il a poursuivi son engagement envers la relève étudiante en consacrant 37 % de son budget à l'attribution de bourses et de stages. Cet appui financier est un facteur déterminant pour la majorité des titulaires de bourses quant à la poursuite de leur programme de formation. Acteur de premier plan dans la structuration de la recherche, le Fonds a consacré 40 % de ses investissements aux regroupements de chercheurs, dont 29 regroupements stratégiques, 109 équipes de recherche et 10 instituts universitaires et centres universitaires affiliés. Cet appui structurant est essentiel pour le développement de grands axes de recherche au Québec et représente un lieu de formation privilégié pour la relève étudiante. À ces investissements s'ajoutent le financement de projets de recherche-crédation ainsi que des subventions offertes dans le cadre du programme Actions concertées portant sur des thématiques prioritaires pour le Québec, dont le lancement cette année d'appels de propositions sur les thèmes de la radicalisation et du numérique, notamment. Le FRQSC contribue également au dialogue entre science et société par l'appui à la mise en valeur de la recherche et au transfert des connaissances issues de la recherche vers la société.

En termes de réalisations interFonds, soulignons le lancement du Réseau Québec maritime de même que la tenue d'une journée d'étude sur le financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures de recherche collectives co-organisée avec la Fondation canadienne pour l'innovation.

L'année 2017-2018 s'ouvre avec l'annonce d'un financement supplémentaire de 180 M\$ pour les Fonds de recherche du Québec au cours des cinq prochaines années, le gouvernement réaffirmant ainsi le caractère stratégique des Fonds dans l'écosystème de recherche et d'innovation du Québec. Ce financement additionnel permettra de renforcer le soutien aux meilleurs talents, d'accroître la compétitivité des regroupements et équipes de recherche, et de répondre aux grands défis du Québec que sont le développement durable et la lutte contre les changements climatiques, les changements démographiques, ainsi que l'entrepreneuriat et la créativité.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

La directrice scientifique du FRQSC,



Louise Poissant, Ph. D., MSRC

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent Rapport annuel de gestion 2016-2017 relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce Rapport annuel de gestion 2016-2017 décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.

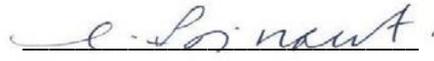
Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2017.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph. D., MSRC

La directrice scientifique du FRQSC,



Louise Poissant, Ph. D., MSRC

LE FONDS EN BREF

PARTIE I

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est un organisme subventionnaire gouvernemental instauré en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (RLRQ, chap. M-30.01), remplacée par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chap. M-15.1.0.1). Le 1^{er} juillet 2011 entrait en vigueur le projet de loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec » (FRQ) et dirigés par le scientifique en chef, les trois Fonds (Nature et technologies, Santé, Société et culture) conservent leur mandat, qui est de promouvoir et de soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif. Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, et à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI^e siècle auxquels le Québec doit faire face.

MISSION

Promouvoir et aider financièrement, sur la base de l'excellence, la formation de chercheurs, l'avancement et l'appropriation des connaissances de même que la recherche en partenariat et la mobilisation des acteurs dans les domaines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres (SSHAL).

VISION

Renforcer le système de recherche et d'innovation en SSHAL en valorisant la diversité des objets, des approches et des méthodes, et en misant sur la créativité, les maillages et l'ouverture sur le monde.

VALEURS

Le Fonds reconnaît que le système de recherche et d'innovation ne peut se développer de façon optimale que s'il tient compte d'un certain nombre de principes et de valeurs qui guident ses actions, soit :

- **L'excellence** : Soutenir une recherche de fort calibre, des candidats de haut niveau et des parcours parmi les plus prometteurs.
- **La créativité et l'originalité** : Encourager la curiosité intellectuelle, l'esprit d'innovation, le décloisonnement disciplinaire.
- **L'audace et la vision** : Encourager la prise de risque, le renouvellement des idées et des façons de faire, la pensée critique à l'égard des théories dominantes et la sortie des sentiers battus.
- **La liberté académique** : Protéger les activités de recherche, de création, de diffusion et de transfert des connaissances à l'égard d'individus ou de groupes voulant exercer sur elles des influences indues.
- **L'intégrité et l'éthique** : Exiger des pratiques de recherche conformes aux plus hauts critères éthiques et mettre en valeur l'usage responsable des retombées de la recherche.
- **La poursuite du bien commun** : Maximiser les retombées de la recherche pour le développement des individus, des institutions et des sociétés.

La conduite de toutes les personnes œuvrant pour le Fonds s'appuie sur quatre valeurs :

- **Le professionnalisme** : Viser l'excellence et maintenir ses connaissances à un niveau de compétence et de diligence attendu dans l'exercice de ses fonctions; agir avec discrétion, effectuer ses tâches avec efficacité et courtoisie, dans le respect des personnes.
- **L'impartialité** : Agir dans ses fonctions sans parti pris, avec justice et équité.
- **L'intégrité** : Éviter les situations de conflit d'intérêts ou d'influence dans l'exercice de ses fonctions.
- **La transparence** : Donner accès à une information de qualité, complète, juste, contextuelle et compréhensible, dans le respect des limites législatives et réglementaires existantes.

DOMAINES DE RECHERCHE

Arts, littérature et société • Création artistique et littéraire • Cultures, religions et civilisations • Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale • Économie, emploi et marchés • Éducation, savoirs et compétences • Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine • Gestion des organisations • Langues et langage • Médias, communications et information • Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain • Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions • Relations internationales et développement

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Formation de la relève

- Bourses d'initiation à la recherche - 1^{er} cycle
- Bourses de maîtrise en recherche
- Bourses de doctorat en recherche
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses postdoctorales en recherche-crédation
- Bourses de réintégration à la recherche – Maîtrise et doctorat
- Bourses pour stage en milieu de pratique (BSMP) – Maîtrise et doctorat
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers

Soutien de carrières en recherche

- Soutien à la recherche pour la relève professorale
- Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale
- Dégagement d'enseignement de chercheurs de collègue
- Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage
- Programme conjoint Bourses de carrière FRQ-IRSST

Projets de recherche

- Actions concertées
- Appui à la recherche-crédation
- Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR
- Programme conjoint de recherche collaborative Québec-Flandres - FRQNT

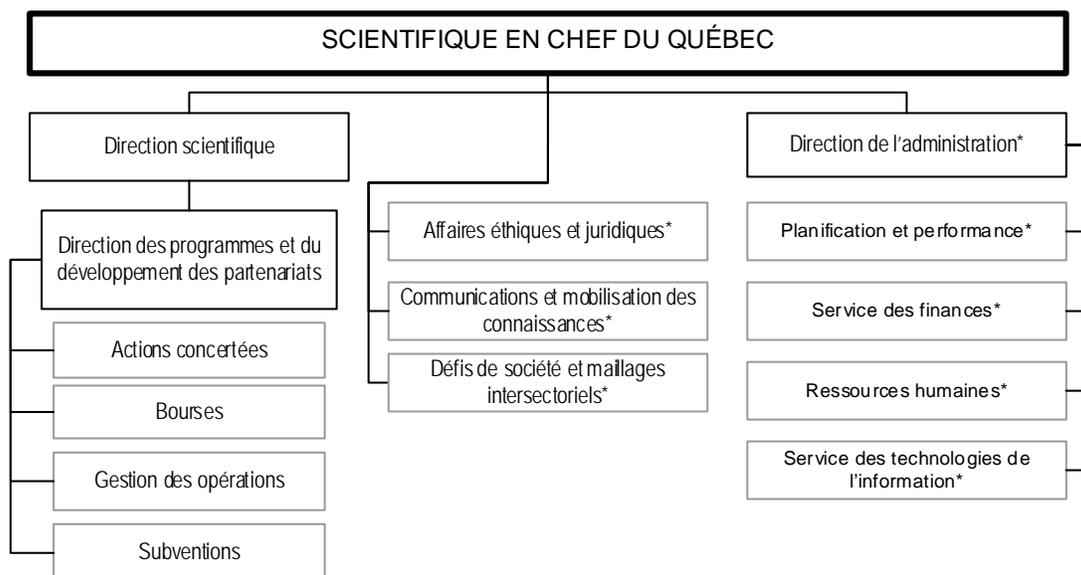
Regroupement de chercheurs

- Soutien aux équipes de recherche
- Regroupements stratégiques
- Soutien aux infrastructures de recherche / Centres affiliés universitaires du secteur social
- Soutien aux infrastructures de recherche / Instituts universitaires du secteur social
- Programme conjoint Centres de recherche en réadaptation et intégration sociale-FRQS

Promotion, diffusion et reconnaissance

- Soutien aux revues scientifiques
- Projets spéciaux
- Étudiants-chercheurs étoiles
- Plateforme 3 Fonds
- Portail de diffusion électronique

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



* Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

Effectifs relevant du budget du FRQSC	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Services partagés entre les Fonds	3,3	6,7	8	18
Direction scientifique	2	8	11	21
Total	5,3	14,7	19	39

Plan d'effectif adopté par le conseil d'administration en avril 2016.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2017



Rémi Quirion
Président du CA
Scientifique en chef
Fonds de recherche du Québec



Michèle Boisvert
Première vice-présidente
Rayonnement des affaires
Caisse de dépôt et placement du Québec



Yvonne da Silveira
Professeure retraitée
Université du Québec en Abitibi-
Témiscamingue



Réal Jacob
Professeur titulaire
Département d'entrepreneuriat et
innovation
HEC Montréal



Vincent Larivière
Professeur agrégé
École de Bibliothéconomie et des
Sciences de l'Information
Université de Montréal



Olivier Lemieux
Étudiant
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval



Jean-Paul Quéinnec
Professeur titulaire
Département des arts et lettres
Université du Québec à Chicoutimi



Sarah Stroud
Professeure agrégée de philosophie
Université McGill



Julien Bilodeau
Professeur titulaire
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke



Corina Borri-Anadon
Professeure
Département des sciences de
l'éducation
Université du Québec à Trois-
Rivières



Bertrand Gervais
Professeur titulaire
Département d'études littéraires
Université du Québec à Montréal



Lynn Lapostolle
Directrice générale
Association pour la recherche au
collégial



Simon Larose
Professeur titulaire
Département d'études sur
l'enseignement et l'apprentissage
Faculté des sciences de l'éducation,
Université Laval



Louise Poissant
Directrice scientifique
Fonds de recherche du Québec –
Société et culture



Louise Sicuro
Présidente-directrice générale
Culture pour tous

COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de gouvernance

Rémi Quirion (président du comité)
Réal Jacob
Lynn Lapostolle
Louise Poissant
Louise Sicuro

Comité des programmes

Louise Poissant (présidente du
comité)
Yvonne da Silveira
Bertrand Gervais

Comité d'audit

Julien Bilodeau (président du comité)
Michèle Boisvert
Louise Sicuro
Sarah Stroud

Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

présidence du comité vacante
(février-mars 2017)
Yvonne da Silveira
Louise Poissant
Vincent Larivière
Marie Simard (membre externe)

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Serge Courville
Jocelyn Lindsay
Réjean Pelletier
Pierrette Thibault
Claude Trottier
Jean-Pierre Vidal

MEMBRES SORTANTS

Diane Berthelette
Louis-François Brodeur
Caroline Desbiens
Jürgen Erfurt
David Graham
Catherine Montgomery
Josée St-Pierre

OBSERVATRICES

Marie-Noëlle Perron

Directrice
Bureau de gestion des projets d'infrastructure
Ministère de l'Économie, de la Science et de
l'Innovation

Manon St-Pierre

Directrice
Directrice générale de la planification, de l'évaluation
et de la qualité
Ministère de la Santé et des Services sociaux

QUELQUES CHIFFRES

43 011 113 \$ en investissement du Fonds
2 690 814 \$ en investissement des partenaires

45 701 927 \$ en investissement total¹
1 961 350 \$ en frais indirects de recherche (FIR) versés aux établissements

47 663 277 \$

Plus précisément, en 2016-2017, le FRQSC a soutenu :

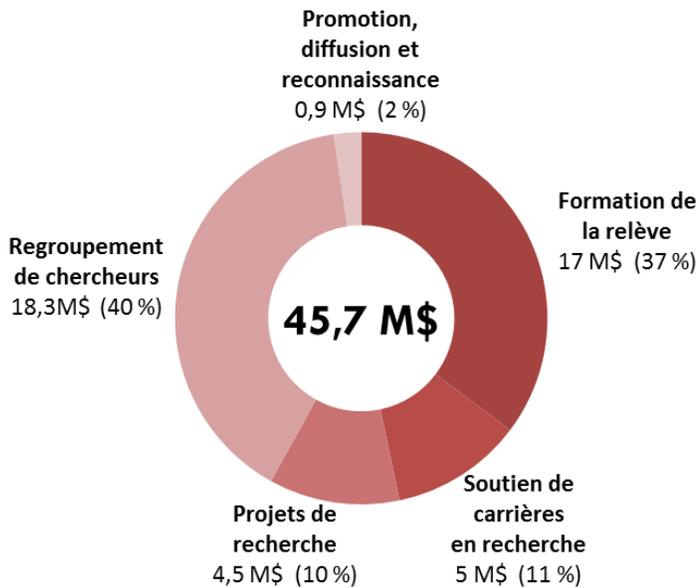
- 1 094** boursiers : **12** étudiantes et étudiants au baccalauréat, **369** à la maîtrise et **713** au doctorat (incluant 5 titulaires de bourses des Actions concertées)
- 140** stagiaires postdoctoraux (incluant 2 titulaires de bourses des Actions concertées)
- 309** chercheuses et chercheurs titulaires d'un soutien à la recherche pour la relève professorale ou d'un soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale
- 37** chercheuses et chercheurs de collège
- 109** équipes de recherche regroupant **1579** chercheuses et chercheurs, dont **998** membres réguliers
- 23** Actions concertées, menées avec **19** partenaires, essentiellement publics, soutenant un total de **75** projets de recherche et **7** bourses
- 29** regroupements stratégiques rassemblant **1 298** chercheuses et chercheurs réguliers
- 35** revues de recherche et de transfert des connaissances
- 26** projets dans le cadre du programme Appui à la recherche-crédation
- 10** centres affiliés universitaires (**3**) et instituts universitaires (**7**) du secteur social
- 2** centres de recherche en réadaptation et intégration sociale (programme conjoint avec le FRQS)
- 10** projets de collaboration franco-québécois (FRQSC-ANR)

¹ Dont 36 750 \$ proviennent des crédits de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI).

RÉPARTITION DES OCTROIS

PAR AXES DE RECHERCHE

Le Fonds appuie la relève étudiante et les chercheurs et chercheuses au moyen de ses programmes d'aide financière dans cinq axes :



Formation de la relève : programmes de bourses d'excellence et stages, y compris en milieu de pratique

Soutien de carrières en recherche : soutien à la recherche pour la relève professorale et soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale ainsi que dégagement d'enseignement de chercheuses et chercheurs de collègues

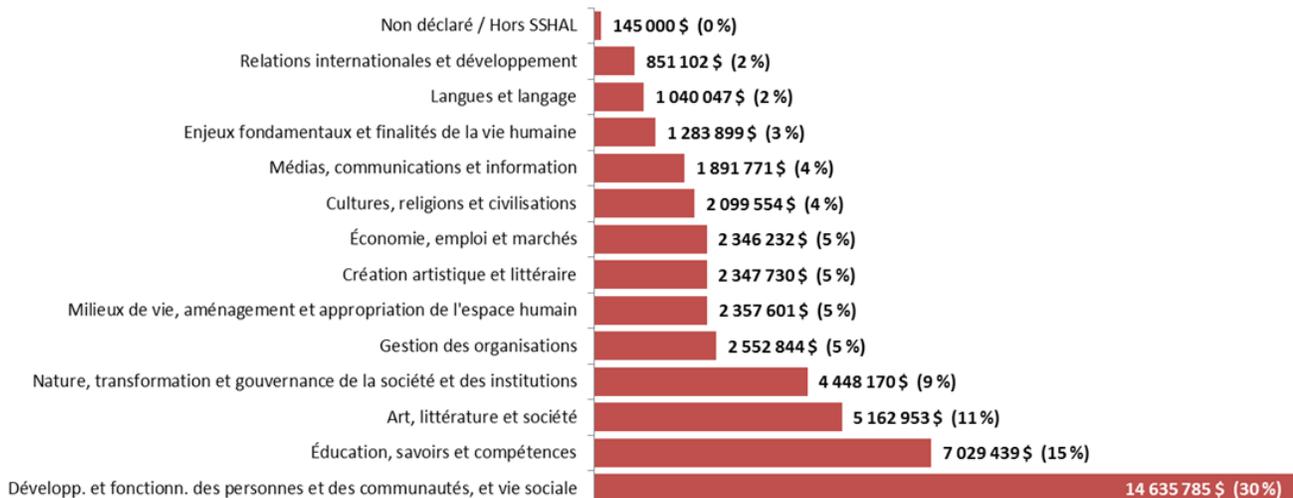
Projets de recherche : Actions concertées, appui à la recherche-crédation et collaborations interAgences FRQSC-ANR

Regroupement de chercheurs : équipes de recherche, regroupements stratégiques et infrastructures de recherche

Promotion, diffusion et reconnaissance : revues scientifiques, prix et projets spéciaux

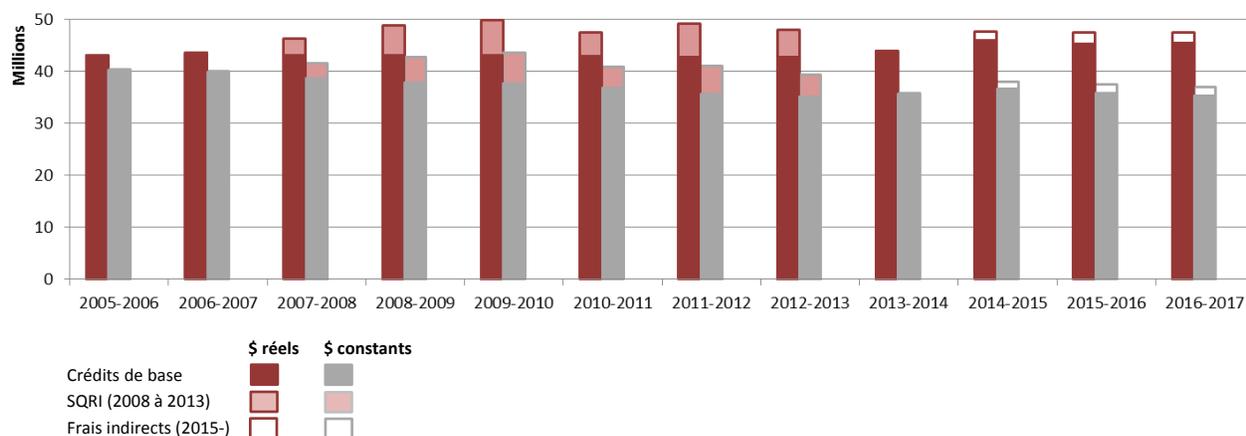
Note : Les montants du graphique ont été arrondis.
Pour les données complètes, voir le Tableau 1 : Bourses et subventions en 2016-2017.

PAR DOMAINE DE RECHERCHE



BUDGET DU FONDS

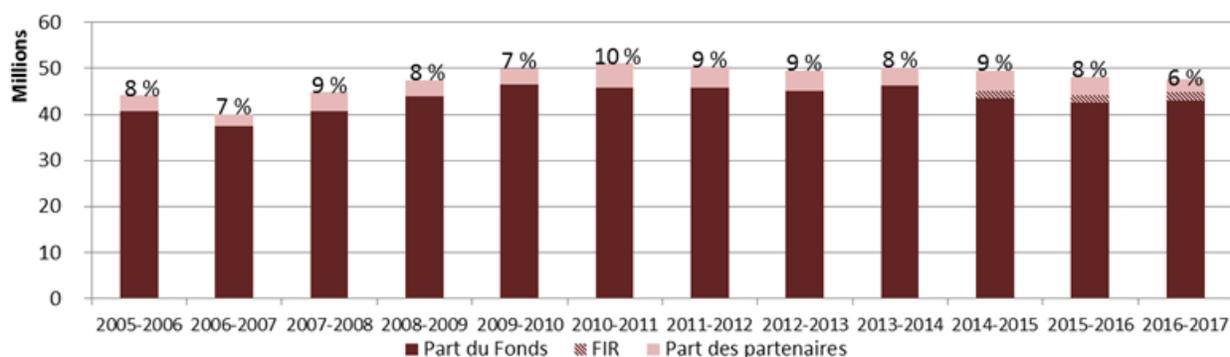
ÉVOLUTION DES CRÉDITS DU MINISTÈRE ALLOUÉS AU FRQSC



Le Fonds avait bénéficié de crédits supplémentaires dans le cadre des Stratégies de la recherche et de l'innovation (SQRI), ce qui avait permis de bonifier l'offre de programmes de 2007 à 2013. Depuis la fin de ces crédits, le Fonds, afin de maintenir son offre de bourses à la relève étudiante, a dû réduire le montant des subventions accordées dans le cadre de plusieurs programmes. Ce contexte a ainsi limité l'appui du FRQSC à la communauté de recherche en sciences sociales et humaines, en art et en lettres (SSHAL) et a affecté directement le soutien de la relève, des regroupements de chercheuses et chercheurs et du développement de la recherche intersectorielle pour répondre aux grands défis de société. En 2016-2017, les coupes paramétriques de 12 à 25 % du montant des subventions, réalisées en 2015-2016, ont été maintenues.

L'année 2017-2018 s'ouvre avec l'annonce d'un financement supplémentaire par le gouvernement de 180 M\$ pour les Fonds de recherche du Québec (FRQ) au cours des cinq prochaines années : 20 M\$ en 2017-2018 et 40 M\$ les quatre années suivantes. Le gouvernement réaffirme ainsi le caractère stratégique des Fonds dans l'écosystème de recherche et d'innovation du Québec. Ce financement additionnel permettra de renforcer le soutien aux meilleurs talents, d'accroître la compétitivité des regroupements et équipes de recherche, et de répondre aux grands défis du Québec que sont le développement durable et la lutte contre les changements climatiques, les changements démographiques, ainsi que l'entrepreneuriat et la créativité.

PART DES PARTENAIRES DANS LES OCTROIS DU FRQSC



RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017

OBJECTIFS	CIBLES DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017	INDICATEURS	RÉSULTATS 2014-2015	RÉSULTATS 2015-2016	RÉSULTATS 2016-2017	PAGE
ORIENTATION 1 : FORMATION ET RELÈVE						
AXE 1.1 : FORMATION À LA RECHERCHE						
1 : Favoriser l'initiation et la formation à la recherche des étudiants du collégial et du 1 ^{er} cycle	Attribution de stages d'initiation à la recherche à des étudiants du collégial et du 1 ^{er} cycle universitaire d'ici 2017	Bourses de 1 ^{er} cycle	✓ 12	✓ 12	✓ 12	20
		Bourses au collégial	✓ Aucune	✓ Aucune	✓ Aucune	
2 : Répondre à des besoins particuliers de formation à la recherche dans des thématiques nouvelles ou stratégiques pour le Québec	Au moins 15 nouveaux boursiers soutenus dans le cadre des Actions concertées d'ici 2017	Nouveaux boursiers	✓ 2	0	6	21
		Suppléments de bourses	Lancement de suppl. bourses	✓ 3	✓ 3	
3 : Augmenter le soutien à la formation à la recherche en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées	Plus de 2 500 bourses et stages de recherche en milieu de pratique accordés par les FRQ à des étudiants aux cycles supérieurs d'ici 2017 Révision et mise en œuvre de nouvelles modalités de financement de stages en milieu de pratique d'ici 2017	Bourses et stages par an, trois Fonds et en SSHAL	✓ 910 (FRQ) 80 (SSHAL)	646 (FRQ) 50 (SSHAL) Fin stages Mitacs	266 (FRQ) 19 (SSHAL) <i>Crédits résiduels</i>	21
			✓ Révision	✓ Révision	✓ Lancement	
AXE 1.2 : SOUTIEN À LA RELÈVE						
4 : Soutenir le développement d'une relève polyvalente et qualifiée en SSHAL tout en assurant un soutien adéquat et adapté aux réalités d'aujourd'hui	Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès Plus de 3 000 bourses d'excellence accordées par année par les FRQ à des étudiants aux cycles supérieurs	Taux de succès aux concours réguliers (Demandes financées)	✓ 28 % (438)	✓ 28 % (466)	✓ 32 % (550)	22
		Bourses accordées par les FRQ	✓ 3031 (FRQ) 1230 (FRQSC)	✓ 2926 (FRQ) 1186 (FRQSC)	✓ 2 868 (FRQ) 1 222 (FRQSC)	
5 : Accroître le soutien à l'établissement et au développement de carrière des nouveaux chercheurs universitaires, notamment en région	Financement d'un maximum de demandes excellentes en tenant compte de nos capacités budgétaires et de nos taux historiques de succès	Taux de succès (Nouvelles demandes financées)	✓ 53 % (125)	✓ 35 % (94)	✓ 37 % (97)	24
AXE 1.3 : MOBILITÉ						
6 : Stimuler la mobilité des étudiants en SSHAL et aider à attirer les meilleurs étudiants étrangers	[Aucune cible stratégique]	Bourses pour stage à l'extérieur du Québec	4	9	11	26
		Bourses pour étudiants étrangers	22	22	15	
ORIENTATION 2 : ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE						
AXE 2.1 : CAPACITÉ DE RECHERCHE						
7 : Maintenir une programmation flexible permettant d'accueillir une diversité de pratiques et de traditions de recherche	Adoption en 2014 d'un plan d'action en matière d'évaluation de programmes		✓ En cours	✓ En cours	✓ Réalisée	28
AXE 2.2 : INNOVATION ET STRUCTURATION DE LA RECHERCHE						
8 : Stimuler la créativité, l'expérimentation et l'exploration en favorisant le développement de projets de recherche autour de thématiques, d'objets et d'approches diversifiés	[Aucune cible stratégique]	Nbre de nouvelles bourses et subventions aux programmes en recherche-crédation (RC) et aux projets novateurs	39	16 Moratoire	Nouveaux octrois : - 16 subventions; - 4 soutiens relève professorale; - 3 stagiaires postdoctoraux. Moratoire : Projets novateurs	31
9 : Augmenter le soutien à des masses critiques de chercheurs en reconnaissant la diversité des objets de recherche	Révision de la complémentarité des programmes d'infrastructures de recherche d'ici 2016		✓ Reportée	✓ Reportée	✓ Réalisée	33
10 : Favoriser la conception de nouvelles infrastructures de recherche pour générer des avancées en SSHAL, et assurer l'exploitation à leur plein potentiel des équipements de recherche actuels de manière à en améliorer l'accès et le partage	[Aucune cible stratégique]		Reporté	Reporté	Journée FRQ- FCI	35
AXE 2.3 : RECHERCHE EN PARTENARIAT						
11 : Faciliter la recherche en partenariat afin de développer le savoir et son partage dans des domaines stratégiques pour le Québec et dans une perspective de démocratisation des savoirs	Mise en œuvre, en collaboration avec les deux autres Fonds, d'un programme de recherche-action intégrant les professionnels et utilisateurs de la recherche dans le processus de recherche		✓	✗ Mesure annulée	✗ Mesure annulée	35

AXE 2.4 : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ EN RECHERCHE						
12 : Renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique	Adoption et mise en œuvre d'une politique des FRQ en matière de conduite responsable en recherche d'ici 2017		✓ Adoptée	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	36
	Développement d'un programme de recherche intersectorielle en éthique		✓ Élaboration	✓ 1 Action concertée	✓ 1 Action concertée	
AXE 2.5 : COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES						
13 : Accroître les collaborations entre les chercheurs québécois, canadiens et internationaux (voir aussi l'orientation 4, objectif 22)	Adoption d'une stratégie d'internationalisation d'ici 2016		✓ Élaboration	✓ Reportée	✓ Reportée	37
	Au moins deux ententes de collaboration canadiennes ou internationales d'ici 2016	Ententes signées	✓	✓ 5	✓ 2	
ORIENTATION 3 : RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ						
AXE 3.1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES ET DES ACTEURS						
14 : Soutenir la communauté de la recherche (chercheurs et étudiants-chercheurs) en matière de mobilisation des connaissances	Mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des connaissances d'ici 2015		✓ Adoptée	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	40
15 : Jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats et de collaborations entre chercheurs et utilisateurs de la recherche	Coordination d'activités de transfert des connaissances dans le cadre des Actions concertées	Nombre d'activités de transfert	✓ 14	✓ 8	✓ 14	41
16 : S'associer davantage avec des groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert en vue de favoriser l'appropriation des connaissances par les milieux visés	[Aucune cible stratégique]		Plusieurs initiatives en cours	Plusieurs initiatives en cours	Plusieurs initiatives en cours	41
AXE 3.2 : PROMOTION DE LA RECHERCHE						
17 : Mettre de l'avant le rôle central des SSHAL dans la compréhension des grandes problématiques humaines et sociétales ainsi que dans la conception de voies d'action et de solutions	[Aucune cible stratégique]	Initiatives de promotion et présentations, dont : Forums de réflexion	9 2	21 3	28 -	42
18 : Mettre en valeur la recherche soutenue par le Fonds et en démontrer l'impact dans la société	Déploiement d'une revue annuelle des FRQ, en vue de regrouper sous une seule publication la revue annuelle <i>Recherches innovations</i> du FRQSC, le bulletin du FRQNT et la revue du FRQS Développement d'une stratégie de mesure d'impact de la recherche d'ici mars 2015		✓ Reporté	✗ Remplacé par les capsules écrites et vidéo	✗ Remplacé par les capsules écrites et vidéo (23 capsules)	43
			✓ Élaborée	✓ Validée	✓ Mise en œuvre	
AXE 3.3 : RAYONNEMENT SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE						
19 : Favoriser le rayonnement de la recherche québécoise en SSHAL ici et ailleurs	Mise en œuvre de nouveaux outils de diffusion d'ici 2017		✓	✓ Nouveaux sites Web	✓ Nouveaux sites Web	44
ORIENTATION 4 : MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX						
AXE 4.1 : RECHERCHE INTERSECTORIELLE						
20 : Faciliter et assurer le soutien à des initiatives intersectorielles (projets, équipes, centres, réseaux, consortiums, etc.)	Augmentation du nombre d'initiatives ou de programmes conjoints entre les Fonds d'ici 2017 (15 en 2013-2014) Au moins 5 % du budget des Fonds consacré à des activités intersectorielles	N. d'initiatives ou programmes conjoints	✓ 19	✓ 25	✗ 24	46
		% du budget total des FRQ	✓ 2,2 %	✓ 4,3 %	✓ 4,7 %	
AXE 4.2 : COLLABORATIONS INTERMILIEUX						
21 : Encourager les collaborations entre chercheurs issus de divers milieux (universités, collèges, industries, ministères, OBNL, etc.)	Soutien de 30 nouveaux chercheurs de collège d'ici 2017	N. nouveaux chercheurs de collège	✓ 17	✓ 4	✓ 6	48
ORIENTATION 5 : RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS						
AXE 5.1 : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ						
22 : Accroître la qualité et la convivialité des services offerts par les Fonds, dans un contexte de gouvernement ouvert	Taux de satisfaction de la communauté scientifique de plus de 85 % Maintien du nombre de mandats d'évaluation scientifique par des ministères et organismes	Taux de satisfaction	✓ ≥ 84 % pour 4 des 6 programmes	✓ 88 %	✗ 83 %	50
		Nombre de mandats	✓ 3	✓ 2	✓ 4	
AXE 5.2 : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES						
23 : Favoriser la qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des FRQ	[Aucune cible stratégique]		Conventions collectives	Sondage satisfaction des employés		52
24 : Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance et une saine gestion des fonds publics dans le respect des principes d'intégrité	Mise en œuvre d'une politique de gestion des risques en 2014 Révision des balises et normes en matière d'éthique et d'intégrité d'ici 2015		✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	53
			✓ Reportée	✓ En cours	✓ Code des administrateurs	

✓ Cible atteinte ✓ Cible en voie d'être atteinte ou reportée ✗ Cible non-atteinte

LES RÉSULTATS

PARTIE III

ORIENTATION 1 : FORMATION ET RELÈVE	19
Axe 1.1 : Formation à la recherche	20
Axe 1.2 : Soutien à la relève	212
Axe 1.3 : Mobilité	26
ORIENTATION 2 : ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE	27
Axe 2.1 : Capacité de recherche	28
Axe 2.2 : Innovation et structuration de la recherche	30
Axe 2.3 : Recherche en partenariat	35
Axe 2.4 : Éthique et intégrité en recherche	36
Axe 2.5 : Collaborations nationales et internationales	37
ORIENTATION 3 : RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ	39
Axe 3.1 : Mobilisation des connaissances et des acteurs	40
Axe 3.2 : Promotion de la recherche	41
Axe 3.3 : Rayonnement sur la scène nationale et internationale	44
ORIENTATION 4 : MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX	45
Axe 4.1 : Recherche intersectorielle	46
Axe 4.2 : Collaborations intermilieux	48
ORIENTATION 5 : RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS	49
Axe 5.1 : Service à la communauté scientifique, aux partenaires du Fonds et à la société	50
Axe 5.2 : Gouvernance et gestion des ressources	52
TABLEAUX DES OCTROIS	55
RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020	65

FORMATION ET RELÈVE

APPUYER LA FORMATION ET ASSURER UNE RELÈVE DIVERSIFIÉE ET CRÉATIVE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA SOCIÉTÉ

ORIENTATION 1

SOUTIEN DIRECT À LA RELÈVE ÉTUDIANTE

17 M\$

37 %

des
investissements
du Fonds

550

nouvelles bourses
33 % de taux de succès

- 19 bourses et stages en milieu de pratique.
- S'ajoutent 10 bourses ou suppléments de bourses au doctorat ou au postdoctorat versées dans le cadre des Actions concertées pour la somme de 170 000 \$ (objectif 11 : Recherche en partenariat).

Dans leur rapport final, les titulaires de bourses déclarent que celle-ci représente 71 % de leurs revenus et 41 % d'entre eux font partie d'un groupe de recherche établi.

SOUTIEN À LA MOBILITÉ DE LA RELÈVE ÉTUDIANTE

79

poursuivent leurs études dans une
autre province ou à l'international,
dont **3 nouveaux titulaires de
bourse**
répartis dans **9 pays**

6

nouveaux étudiantes et étudiants
internationaux poursuivent leurs
études doctorales au Québec
en provenance de **4 pays**

SOUTIEN INDIRECT À LA RELÈVE ÉTUDIANTE

10,3 M\$

3 739

soutiens financiers à la
relève étudiante dans le
cadre des subventions
versées en 2015-2016

37 %

des montants versés
dans **11 programmes**
de subventions

SOUTIEN À LA RELÈVE PROFESSORALE

3,9 M\$

309

soutiens à la relève
professorale (en recherche et
en recherche-crédation) dont **97**
en **2016-2017**

37 %

de succès aux
concours

Dans leur rapport final, les **105** titulaires ont déclaré encadrer plus de **440** étudiantes et étudiants annuellement, avoir tenu **88** activités de transfert de connaissances principalement vers le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et avoir établi **184** collaborations universitaires hors Québec.

CIBLES ANNUELLES (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

AXE 1.1 : FORMATION À LA RECHERCHE

- ✓ 12 bourses de 1^{er} cycle attribuées
- ✓ Au moins 5 nouveaux boursiers soutenus dans le cadre des Actions concertées
- ✓ Lancement d'un programme de bourses pour stages en milieu de pratique

AXE 1.2 : SOUTIEN À LA RELÈVE

- ✓ Au moins 30 % de l'investissement du Fonds consacré au soutien direct aux étudiants et stagiaires postdoctoraux
- ✓ Taux de succès d'au moins 35 % au concours Soutien à la recherche pour la relève professorale

AXE 1.3 : MOBILITÉ

- ✓ Au moins 5 bourses d'excellence offertes à des étudiants étrangers

AXE 1.1 : FORMATION À LA RECHERCHE

Objectif 1 : Favoriser l'initiation et la formation à la recherche des étudiants du collégial et du 1^{er} cycle afin d'encourager l'acquisition d'expériences et de compétences en recherche

Le Fonds contribue financièrement à l'initiation et à la formation à la recherche d'étudiantes et d'étudiants du 1^{er} cycle par le programme Bourse d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle. Ce programme est actuellement réservé aux étudiantes et étudiants inscrits dans six universités en région, lesquelles

proposent moins de programmes d'études aux cycles supérieurs que les universités des centres urbains. Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités en région et offre à des candidates et candidats au début de leur cheminement universitaire une expérience unique de recherche en milieu universitaire, en plus de les encourager à entreprendre une carrière en recherche dans les domaines couverts par le Fonds. La généralisation de cette mesure à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur québécois et la possibilité de développer des mesures visant à favoriser l'initiation à la recherche d'étudiantes et d'étudiants du collégial sont reportées faute de crédits additionnels. Les domaines de recherche des boursières et boursiers sont précisés dans la section Tableaux des octrois.

Octrois en 2016-2017
12 nouveaux titulaires de bourses
(7 femmes et 5 hommes)
5 000 \$ par bourse

Établissements de rattachement des titulaires de bourses du 1^{er} cycle

Université du Québec à Chicoutimi ● Université du Québec à Trois-Rivières ●
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ● Université du Québec à Rimouski ●
Université du Québec en Outaouais ● Université Bishop's

Grâce aux subventions octroyées par le FRQSC, les chercheuses et chercheurs soutiennent également des étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle par de la rémunération, des bourses et des compléments de bourses. Les données de ce soutien indirect sont détaillées à l'objectif 4.

Objectif 2 : Répondre à des besoins particuliers de formation à la recherche dans des thématiques nouvelles ou stratégiques pour le Québec

Le programme des **Actions concertées** (objectif 11) est un lieu d'encadrement privilégié pour la relève étudiante et constitue un excellent milieu pour développer une relève de chercheuses et chercheurs dans une perspective multidisciplinaire. Cette année, le Fonds a offert **six nouvelles bourses** (quatre au doctorat et deux au postdoctorat) et a maintenu ses engagements pour **un** titulaire de bourse dans le cadre de quatre Actions concertées. Au total, cinq étudiantes ou étudiants au doctorat et deux au postdoctorat sont soutenus cette année par ces bourses.

10

bourses et suppléments de bourses offerts dans le cadre des Actions concertées, dont **9 nouveaux titulaires**

THÉMATIQUES COUVERTES

Vieillesse de la population ● Écriture et lecture ● Jeu responsable ● Persévérance et réussite scolaire ● Pauvreté et exclusion sociale

Des **suppléments de bourses** ont été mis de l'avant à partir de 2015-2016 pour augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux Actions concertées et leur offrir des occasions uniques de réseautage et de partage des connaissances avec des chercheuses et chercheurs établis et des milieux utilisateurs. Ces suppléments de 5 000 \$ sont offerts à des titulaires de bourse du Fonds dont le projet de recherche s'inscrit dans l'une des thématiques des Actions concertées, en contrepartie de leur participation aux activités de transfert de connaissances. Cette année, **trois boursiers** au doctorat ont reçu un tel supplément.

Objectif 3 : Augmenter le soutien à la formation à la recherche en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées

Le programme de bourses en milieu de pratique a été modifié en profondeur pour permettre à un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants des 2^e et 3^e cycles d'en bénéficier. La version révisée du programme a été lancée en 2016-2017.

Le nouveau programme offre des compléments de bourse pour stages en milieu de pratique à des titulaires de bourse de maîtrise ou de doctorat du FRQSC. Il vise à enrichir le parcours professionnel de ces titulaires en stimulant leur intérêt pour l'application des connaissances et l'acquisition d'une expérience de travail en milieu de pratique.

Le programme n'a pas eu l'effet escompté en termes de nombre de titulaires, notamment faute de visibilité. Le Fonds suivra avec attention l'intérêt de la relève étudiante pour ce type de programme.

Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a pris le relais, en 2015-2016, du FRQNT pour l'offre de stages Accélération Québec de Mitacs, et ce, en raison du contexte budgétaire du Fonds. Les FRQ ont utilisé les soldes de l'entente précédente pour financer 134 stages Accélération Québec, dont 17 en SSHAL, ces derniers couvrant plusieurs domaines de recherche relevant de la mission du FRQSC.

Lancement du programme révisé, Bourse pour stage en milieu de pratique

Octrois en 2016-2017

17

stages **Accélération Québec en SSHAL** réalisés par un total de 8 étudiants (1 stage à la maîtrise; 10 au doctorat et 6 au postdoctorat) titulaires de bourses en milieu de pratique en 2016-2017

2

AXE 1.2 : SOUTIEN À LA RELÈVE

Objectif 4 : Soutenir le développement d'une relève polyvalente et qualifiée en SSHAL tout en assurant un soutien adéquat et adapté aux réalités d'aujourd'hui

En 2016-2017, le Fonds a versé **17 M\$ en bourses**. Il a augmenté son soutien à la relève avec un total de **1215** bourses attribuées, dont **550** à de nouveaux titulaires (total de 1 198 l'an dernier, dont 466 à de nouveaux titulaires).

Le pourcentage de boursières et boursiers ayant reporté le soutien financier du FRQSC en 2016-2017, principalement en raison de l'obtention d'une bourse du fédéral et du respect des règles de non-cumul de bourses, était de 48 % à la maîtrise, 4 % au doctorat et 16 % au postdoctorat. Les résultats des concours et la répartition des bourses par domaine sont détaillés dans la section Tableaux des octrois.

La formation de la relève est également un objectif majeur des programmes de subventions du FRQSC. En accord avec les objectifs spécifiques de chaque programme, les chercheuses et chercheurs consacrent une part importante des subventions au soutien des étudiantes et étudiants formés dans le cadre de leurs projets de recherche, sous forme de rémunération, de bourses et de compléments de bourse. Les rapports financiers transmis pour les principaux programmes du FRQSC révèlent que **10,3 M\$ ont servi en 2015-2016 à accorder 3 739 soutiens financiers** à la relève étudiante, et ce, à travers 11 programmes de subventions du Fonds.

37 % des investissements du Fonds pour la formation de la relève

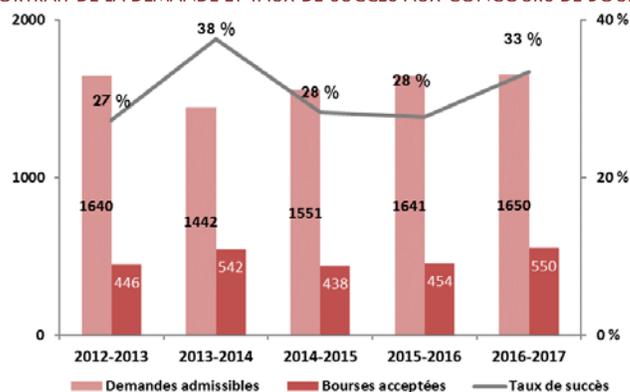
Concours 2016-2017 (excluant les titulaires de bourse des Actions concertées)

181 nouveaux boursiers à la maîtrise (taux de succès de **32 %**)

312 nouveaux boursiers au doctorat (taux de succès de **36 %**)

57 nouveaux stagiaires postdoctoraux (taux de succès de **28 %**)

PORTRAIT DE LA DEMANDE ET TAUX DE SUCCÈS AUX CONCOURS DE BOURSES



SOUTIEN FINANCIER PROVENANT DES SUBVENTIONS (RAPPORTS FINANCIERS 2016)

PROGRAMME DE SUBVENTIONS	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Post-doctorat	Tous	Montant	Part
	Nb						
Actions concertées	290	661	132	9	1092	1 726 019 \$	46 %
Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR	0	6	4	0	10	41 963 \$	41 %
Appui à la recherche-crédation	36	93	35	1	165	422 543 \$	43 %
Appui aux projets novateurs	3	8	2	1	14	52 025 \$	54 %
Dégagement de la tâche d'enseignement pour chercheurs de collègue	15	9	5	0	29	74 386 \$	8 %
Regroupements stratégiques	29	177	144	28	378	1 432 970 \$	23 %
Soutien à recherche pour la relève professorale	241	503	250	8	1002	2 360 694 \$	55 %
Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale	18	29	6	0	53	95 708 \$	60 %
Soutien aux équipes de recherche	141	356	359	46	902	3 747 752 \$	40 %
Soutien aux infrastructures de recherche / Centres affiliés universitaires	0	3	5	1	9	32 072 \$	10 %
Soutien aux infrastructures de recherche / Instituts universitaires	21	37	23	4	85	284 632 \$	20 %
Total	794	1882	965	98	3739	10 270 764 \$	37 %

Note : Inclut la rémunération et les bourses et compléments de bourses aux étudiantes et étudiants. Les dépenses prises en considération excluent les FIR et incluent tous les postes budgétaires, y compris les dépenses de soutien salarial.

Chaque année, le Fonds demande aux titulaires de bourses ayant reçu leur dernier versement de remplir un rapport final portant notamment sur leur situation et sur les impacts de la bourse dans la poursuite de leurs études. Le tableau suivant résume les retombées des programmes de bourses.

RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE BOURSES

(307 répondants au rapport final déposé en 2016-2017 : 104 à la maîtrise, 168 au doctorat et 35 au postdoctorat).

PART DES REVENUS DE L'ÉTUDIANTE OU DE L'ÉTUDIANT

- 71 %** de l'ensemble des revenus de l'étudiante ou de l'étudiant
- 84 % des titulaires de bourse ont occupé un **emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse** du Fonds. Près de 80 % d'entre eux ont déclaré occuper un emploi rémunéré **assez ou fortement** lié à leur formation;
 - 55 % **bénéficient d'une ou de plusieurs autres bourses**, accordées notamment par des établissements universitaires du Québec ou de l'extérieur de la province et par le CRSH, conformément aux règles sur le cumul partiel permis.

POURSUITE DES ÉTUDES

- 95 %** considèrent la bourse comme un **facteur assez ou très important de la poursuite de leur programme de formation**;
- 41 % font partie d'un groupe de recherche établi.

ACTIVITÉS DE DIFFUSION ET DE TRANSFERT

- 86 %** **déclarent des productions scientifiques** découlant des activités de recherche liées à leur bourse, dont un total de **1661 publications ou présentations**.

En vue d'assurer une meilleure complémentarité entre ses actions et celles de son homologue fédéral, le Fonds suit de près l'offre de programmes de bourses du **Conseil de recherches en sciences humaines du Canada** (CRSH). Le Fonds s'intéresse notamment à la performance des étudiantes et étudiants québécois qui participent aux concours du CRSH.

Après une augmentation sensible du nombre de bourses accordées par le CRSH, on note une baisse du nombre de bourses de doctorat et de postdoctorat aux concours 2016-2017. La proportion des attributions aux étudiantes et étudiants québécois est relativement stable depuis plusieurs années et se situe en deçà de leur proportion de l'effectif universitaire canadien inscrit à temps plein aux cycles supérieurs. Pour plus de détails sur les octrois du CRSH, voir l'objectif 7.

La directrice scientifique du FRQSC participe à des travaux sur l'employabilité des doctorantes et doctorants réalisés conjointement avec le Groupe national sur la formation doctorale.

Part des étudiants et étudiantes du Québec au Canada

26 %

Part des étudiantes et étudiants québécois dans les bourses et prix du CRSH en 2015-2016

Objectif 5 : Accroître le soutien à l'établissement et au développement de carrière des nouveaux chercheurs universitaires, notamment en région

En 2016-2017, le FRQSC a financé **309 soutiens à la recherche pour la relève professorale, dont 13 pour la recherche-création**, par rapport à 339 l'an dernier. De ce nombre, **62 sont en région** (hors Capitale-Nationale, Montréal et Laval). Une baisse du nombre d'engagements liés aux concours antérieurs explique la diminution du nombre total de titulaires.

97

nouveaux soutiens à la relève professorale, dont 3 en recherche-création

37 %

Taux de succès aux concours (27 % pour la relève professorale en recherche-création)

Le Fonds a maintenu son soutien à la relève professorale en recherche et en recherche-création avec 97 nouvelles subventions (94 en 2015-2016), et ce, malgré une baisse de la demande admissible, soit 263 demandes comparativement à 272 en 2015-2016. Le taux de succès pour la relève professorale en recherche est de 38 % en 2016-2017 (35 % en 2015-2016). La relève professorale poursuit des activités dans l'ensemble des domaines couverts par le Fonds (voir la section Tableaux des octrois).

Sur le plan des retombées, le Fonds est en mesure d'apprécier la portée de sa subvention aux chercheuses et chercheurs en début de carrière grâce au rapport final qu'ils lui font parvenir et qui fait état des activités réalisées dans le cadre de la subvention obtenue. Le tableau de la page suivante offre une synthèse des données recueillies dans les rapports finaux transmis cette année.

CAPSULES ÉCRITES ET VIDÉOS DIFFUSÉES EN 2016-2017 SOUTIEN À LA RECHERCHE POUR LA RELÈVE PROFESSORALE



Les chasseurs inuits confrontés aux changements climatiques

James Ford
Université McGill



Comment réagir à l'intimidation à l'école

Mélanie Dirks
Université McGill



Coup d'œil sur la mobilité des adolescents

Juan Torres
Université de Montréal



Pour en finir avec l'hypersexualisation

Audrey Brassard
Université de Sherbrooke



Les proches-aidants aussi ont besoin d'aide

Mélanie Vachon
Université du Québec à Montréal



Les sciences économiques contre la résistance bactérienne aux antibiotiques

Markus Herrmann
Université Laval



Imaginer l'avenir des premières nations

Jason Lewis
Université Concordia



La consommation responsable en pleine mutation

Anne Marchand
Université de Montréal



Pour des gouvernements électroniques plus efficaces

Ryad Titah
HEC Montréal



Comprendre les finances pour mieux épargner

Pierre-Carl Michaud
Université du Québec à Montréal

RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DE LA RELÈVE PROFESSORALE EN RECHERCHE ET EN RECHERCHE-CRÉATION

(105 répondants au rapport final déposé en 2016-2017)

FORMATION DE LA RELÈVE

4,5

étudiantes ou étudiants en moyenne encadrés par 96 titulaires. Le total des étudiantes ou étudiants encadrés est de 440, dont 84 au 1^{er} cycle, 213 à la maîtrise, 128 au doctorat et 12 au postdoctorat.

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

184

collaborations universitaires avec des chercheuses et chercheurs hors Québec ont été établies par 70 nouveaux titulaires, dont 13 % avec le Canada, 18 % avec les États-Unis et 30 % avec la France.

145

partenariats de recherche ont été établis par 54 titulaires, dont **26 partenariats hors Québec.**

ACTIVITÉS DE DIFFUSION ET DE TRANSFERT

5,1

publications par titulaire en moyenne, soit un total de 477 publications réalisées par 93 répondants; de ce nombre, 48 % sont des articles publiés dans des revues avec comité de lecture; de plus, un total de 802 présentations a été réalisé par 102 répondants.

118

activités de diffusion dans les médias, réalisées par 39 titulaires d'octroi du programme Soutien à la relève professorale en recherche. Il s'agit principalement d'interventions dans la presse écrite (51 %) et à la radio ou la télévision (35 %).

88

activités de transfert de connaissances auprès de milieux utilisateurs potentiels ont été rapportées par 43 titulaires d'octroi, dont près de 60 % dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que de la santé et des services sociaux.

AXE 1.3 : MOBILITÉ

Objectif 6 : Stimuler la mobilité des étudiants en SSHAL et aider à attirer les meilleurs étudiants étrangers

Au concours 2016-2017, **79 titulaires** des concours réguliers de bourses du Fonds ont déclaré **poursuivre leurs études ou leur stage postdoctoral** dans un **établissement universitaire hors Québec**, dont 15 à la maîtrise, 33 au doctorat et 31 au postdoctorat, auxquels s'ajoutent **74** titulaires de bourse des concours antérieurs.

Pour stimuler la mobilité de la relève étudiante, le Fonds offre aux titulaires de bourse du Fonds deux suppléments de bourse pour effectuer un stage ou poursuivre leurs études à l'étranger :

le **supplément de bourse pour stages hors Québec** et le **supplément Québec-France**. En 2016-2017, **huit** titulaires de bourse du Fonds ont reçu un supplément de bourse pour des stages et **trois** au doctorat ont reçu le **supplément Québec-France** pour couvrir leurs frais de déplacement.

Le programme Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers vise à attirer au Québec les meilleurs candidates et candidats de l'international. Cette année, le Fonds a financé **six nouvelles demandes** en SSHAL d'étudiantes et étudiants provenant de l'extérieur du Canada pour un total de 15, en incluant les engagements des concours antérieurs.

79



nouveaux titulaires de bourse poursuivent leurs études à l'extérieur du Québec, dont **11** ont reçu l'un des suppléments pour un stage à l'extérieur du Québec

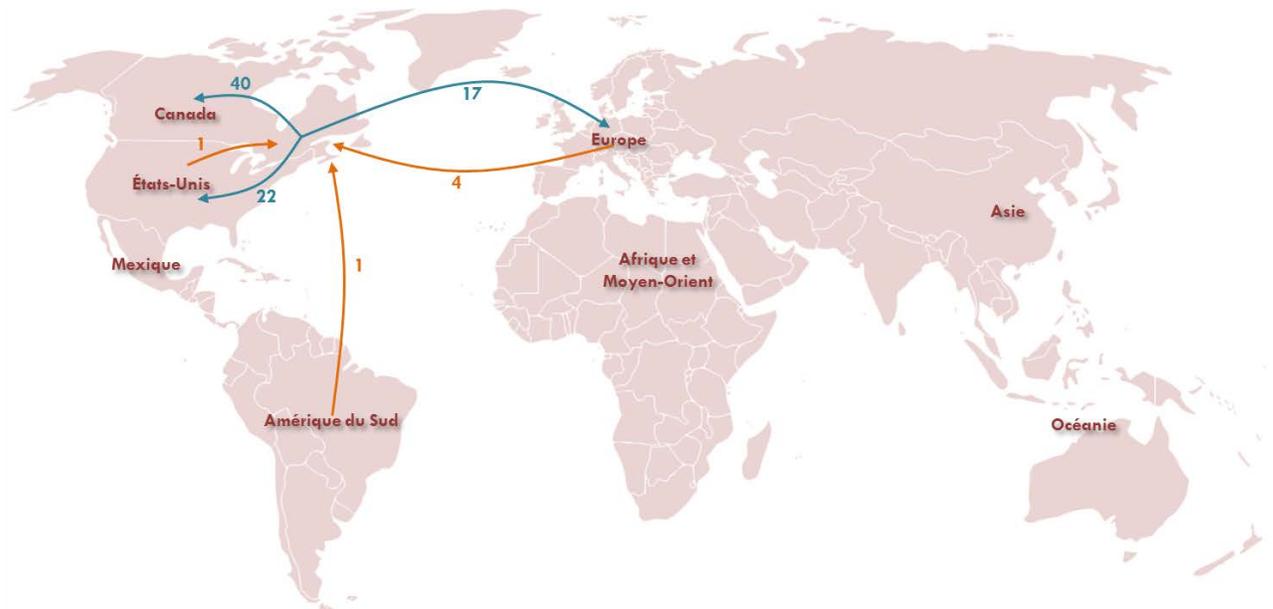
6



nouveaux étudiants et étudiantes internationaux poursuivant leurs études doctorales au Québec

MOBILITÉ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS SOUTENUS PAR LE FONDS AU CONCOURS 2016-2017

(Nombre de nouveaux étudiants selon la provenance ou la destination)²



² Source de la carte : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ad/BlankMap-World_gray.svg

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE

RENFORCER L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE EN RECONNAISSANT LA DIVERSITÉ DES APPROCHES ET DES OBJETS DE RECHERCHE

ORIENTATION 2

REGROUPEMENTS DE CHERCHEURS ET CHERCHEUSES

18,3 M\$

153

infrastructures de
recherche financées,
dont **33 nouvelles**

40 %

des investissements
du Fonds

- **36 %** des dépenses déclarées par les chercheuses et chercheurs des regroupements en 2015-2016 ont servi au soutien du personnel hautement qualifié.
- 25 regroupements stratégiques déclarent en 2015-2016 encadrer plus de **255** étudiantes et étudiants annuellement.
- L'effet de levier sur l'obtention de financement hors FRQ des regroupements stratégiques est de **1 : 9,9**.
- Journée d'étude sur le financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures de recherches collectives.

PROJETS DE RECHERCHE

4,5 M\$

119

subventions de
recherche, dont **41
nouvelles** et **7 bourses**
des Actions concertées

10 %

des investissements
du Fonds

parmi lesquels la **recherche en partenariat** représente :

2,9 M\$

dont 90 %
provenant des partenaires

75

projets, dont
19 nouveaux

19

partenaires externes,
principalement du
secteur public

- 74 % des Actions concertées intègrent au moins un chercheur non universitaire comme membre régulier.

COLLABORATIONS INTERNATIONALES

2

nouvelles ententes
de collaborations
internationales

Lancement de

3

nouveaux programmes en
partenariat

10

projets financés en
collaboration avec l'ANR

- Plus de **27 %** des collaborations déclarées par les chercheuses et chercheurs des équipes de recherche et des regroupements stratégiques sont internationales.

CIBLES ANNUELLES (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

AXE 2.1 : CAPACITÉ DE RECHERCHE

- ✓ Évaluation externe de la programmation du Fonds réalisée
Rapport d'autoévaluation interne et bilan des consultations produits, l'évaluation terminée en juin 2017
- ✗ 4 bulletins de veille stratégique produits
⇒ Deux bulletins remplacés par les réponses à des consultations gouvernementales québécoises

AXE 2.4 : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ EN RECHERCHE

- ✓ Politique de libre accès des Fonds de recherche adoptée d'ici décembre 2016
- ✓ Énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche élaboré

AXE 2.1 : CAPACITÉ DE RECHERCHE

Objectif 7 : Maintenir une programmation flexible permettant d'accueillir une diversité de pratiques et de traditions de recherche

Les travaux du Fonds pour la tenue de la première **évaluation de la programmation**, prévue dans la Politique d'évaluation externe et de révision de la programmation et de ses programmes, se sont terminés en 2016-2017. Deux documents ont été produits et remis au comité d'évaluation externe qui s'est réuni au printemps 2017 :

- Rapport d'autoévaluation interne contenant une analyse descriptive de données administratives des programmes du FRQSC pour les sept dernières années.
- Évaluation de l'appréciation de la programmation par la communauté de recherche en SSHAL dans le cadre de trois consultations :
 - tournée des universités et des collèges réalisée par la directrice scientifique du FRQSC (présenté à l'objectif 22);
 - consultation auprès de personnes ciblées et portant sur une question ouverte;
 - consultation ouverte à l'ensemble de la communauté de recherche, bâtie à partir de la première consultation.

Consultations de la communauté de la recherche

Consultation ciblée

93 répondants dont :

- 38 % de chercheuses et chercheurs universitaires
- 11 % de chercheuses et chercheurs de collèges
- 39 % d'administratrices et administrateurs universitaires
- 12 % d'étudiantes étudiants

Bilan : Globalement la programmation répond aux besoins de la communauté qu'elle dessert, mais le financement doit être rehaussé pour les années à venir afin de maintenir l'excellence de la recherche au Québec.

Consultation ouverte à l'ensemble de la communauté de la recherche

373 répondants, dont près de 40 % sont des chercheuses ou chercheurs

Bilan : Une grande majorité de la communauté perçoit positivement le rôle du FRQSC dans le rayonnement et la mobilisation des connaissances; la cohérence et la pertinence des programmes ciblent tout à fait la nature des activités des répondants.

La **communauté de recherche en SSHAL** soutenue par le Fonds est imposante et diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et ses pratiques. Les divers programmes de bourses et de subventions s'adressent ainsi à plus de la moitié de la communauté universitaire en recherche.

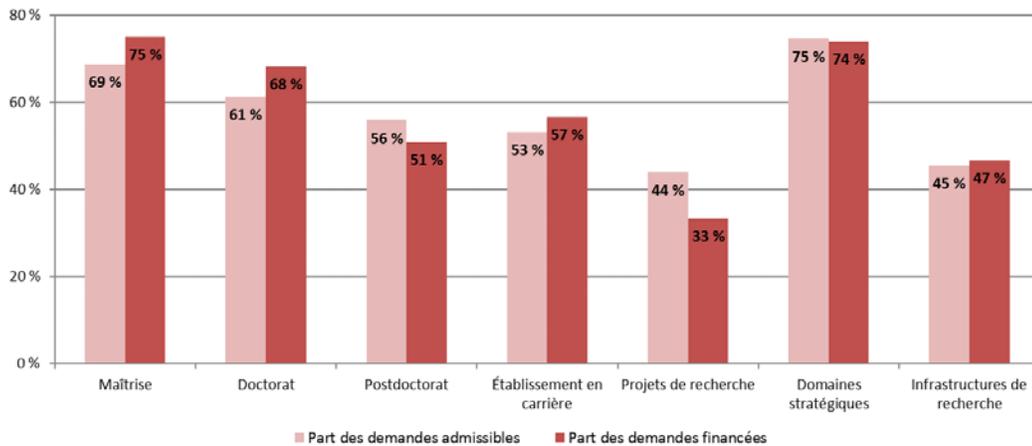
Au cours des dix dernières années, les candidates à titre de responsables d'un octroi ont bénéficié de taux de succès comparable à ceux des candidats, et ce, pour l'ensemble des programmes d'aide financière. En 2016-2017, le taux de succès aux programmes de subvention est le même pour les hommes et les femmes (36 %) tandis que le taux de succès des femmes au concours de bourses est supérieur (35 % pour les femmes et 28 % pour les hommes). La part des femmes parmi les candidats aux programmes de bourses est sensiblement la même que l'an dernier – sauf pour le programme de stages postdoctoraux, où la part des femmes est passée de 61 % à 56 % en 2016-2017. Avec l'avancée en carrière, la part des femmes dans les demandes admissibles diminue à l'exception des subventions dans les domaines stratégiques, c'est-à-dire pour le programme des Actions concertées. Les taux de succès des candidates et candidats aux principaux programmes sont présentés à la section Tableaux des octrois.

Communauté de recherche en SSHAL

4 600 Professeures et professeurs, soit 49 % du corps professoral universitaire du Québec³

15 900 étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein en recherche en 2015-2016, soit 51 % de l'effectif étudiant inscrit en recherche⁴

PART DES FEMMES PARI MI LES CANDIDATS AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU FRQSC EN 2016-2017
(à titre de responsables)



³ Source : Système des personnels des établissements universitaires québécois, 9 mai 2016 / Traitement : BCI sur la base de données de 2011-2012.
⁴ Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Données d'inscription, Direction de la planification et des politiques. Données en date du 21 mai 2015. À ces professeures ou professeurs et étudiantes et étudiants s'ajoutent les stagiaires postdoctoraux et les enseignantes et enseignants du réseau collégial actifs en recherche.

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des titulaires de bourse et à la répartition des subventions de recherche grâce à un **processus d'évaluation par les pairs**. En 2016-2017, 131 comités d'évaluation réunissant de **trois à onze évaluatrices et évaluateurs** ont siégé dans le cadre des différents concours des programmes du Fonds. Tous ces comités sont composés de chercheuses et chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance du domaine de recherche pour lequel ils sont sollicités. Le Fonds a également démontré son engagement à améliorer le processus d'évaluation par les pairs afin de l'adapter aux nouvelles réalités des milieux de la recherche.

2 356

demandes admissibles aux programmes de bourses et de subventions

131

comités d'évaluation, soit 43 pour les programmes de subventions et 88 pour les programmes de bourses

448

évaluatrices et évaluateurs (225 hommes et 223 femmes)

- Passage en conférence téléphonique pour les concours du programme, Soutien à la recherche pour la relève professorale ;
- Recours à un comité de sages pour l'évaluation des lettres d'intention des regroupements stratégiques qui se présentent en concours pour la première fois. Cette procédure pourrait être également appliquée pour les prochaines visites de mi-parcours ;
- Mise en place, dans tous les programmes du Fonds, d'une grille unique de signification des cotes et des notes, inspirée, entre autres, des façons de faire à l'international ;
- Application d'une pondération pour le programme, Soutien aux équipes de recherche, afin d'assurer une plus grande équité entre les comités.

Le Fonds poursuit l'ajustement de sa programmation scientifique en **complémentarité avec les interventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)**. À cet effet, plusieurs initiatives ont eu lieu en 2016-2017 :

- Rencontre avec la vice-présidente du CRSH, afin de mieux coordonner les actions de chaque organisme;
- Présentation conjointe FRQSC - CRSH dans le cadre du panel Mobilizing Research-Creation in Fine Arts lors au Canadian Association of Fine Arts Deans.

En 2015-2016, le montant total des bourses et subventions du CRSH attribuées au Québec⁵ totalisait 92,8 M\$, en hausse de 1,5 M\$ par rapport à 2015-2016, et représentait 27 % du montant attribué au Canada. Rappelons que le poids démographique du Québec au Canada est de 22,9 % en 2016. Le taux de succès de la relève étudiante québécoise aux concours du CRSH est présenté à l'objectif 4.

Part du Québec dans les principaux concours du CRSH

29,3 %

du programme Connexion, soit un montant de 9,2 M\$

26,5 %

du programme Savoir, soit un montant de 41,4 M\$

26,5 %

du programme Talent, soit un montant de 42,2 M\$

Les FRQ ont maintenu leurs activités de **suivi de l'évolution du contexte de la recherche**. Deux bulletins de veille stratégique portant sur les budgets du Québec et du Canada ont été transmis aux membres des conseils d'administration et à l'ensemble du personnel des FRQ. Avec ces deux bulletins, la cible annuelle n'est pas atteinte. L'effort a été mis sur l'élaboration d'un mémoire à l'attention du comité fédéral sur la recherche fondamentale ainsi que sur la préparation des réponses à des consultations gouvernementales québécoises.

Les rencontres périodiques de la directrice scientifique du FRQSC avec les membres de la communauté scientifique sont documentées à l'objectif 22.

⁵ La part du Québec est calculée en faisant le rapport entre les montants attribués au Québec et ceux attribués au Canada. Ceci exclut les montants attribués à l'extérieur du Canada. Source : Outils de recherche des attributions, CRSH, janvier 2017.

AXE 2.2 : INNOVATION ET STRUCTURATION DE LA RECHERCHE

Objectif 8 : Stimuler la créativité, l'expérimentation et l'exploration en favorisant le développement de projets de recherche autour de thématiques, d'objets et d'approches diversifiés

À l'avant-garde en matière d'action en faveur de la recherche-création, le Fonds a procédé à la révision de la programmation en recherche-création avec le soutien d'un comité de pilotage et d'un comité-conseil. Le programme révisé a été mis en œuvre en 2016-2017 avec une nouvelle définition de la recherche-création. Des ajustements pourraient être apportés à la lumière des commentaires émis par la communauté scientifique et les comités d'évaluation lors des concours tenus en 2016-2017.

Au total le FRQSC a financé, en 2016-2017, **45 projets** en recherche-création à travers les différents programmes qui y sont consacrés : **Appui à la recherche-création**, **Soutien à la recherche-création pour la relève professorale** (objectif 5) et **Bourses postdoctorales en recherche-création** (objectif 4). En 2016-2017, les candidates et candidats proviennent principalement de Montréal et de Québec : Université Concordia (33 %), Université du Québec à Montréal (22 %) et, Université de Montréal (11 %), et Université Laval (13 %).

Recherche-création

26

projets de recherche-création dans le cadre du programme Appui à la recherche-création, dont **12 nouveaux** (taux de succès de 48 %)

13

chercheuses et chercheurs titulaires d'un soutien à la recherche-création pour la relève professorale, dont **4 nouveaux**

6

stagiaires postdoctoraux en recherche-création, dont **2 nouveaux**

Lancement du programme révisé de recherche-création en 2016-2017

Recherche-création

La recherche-création désigne toutes les démarches et approches de recherche favorisant la création considérée comme un processus continu. S'y conjuguent, de façon variable suivant les pratiques et les temporalités propres à chaque projet : conception, expérimentation, production, saisie critique et théorique du processus créateur. Considérant qu'il n'est pas de recherche-création sans allées et venues entre l'œuvre, d'une part, et le processus de création qui la rend possible et la fait exister, d'autre part, le Fonds pose comme principe la nécessité d'une problématisation de la pratique artistique en vue de produire de nouveaux savoirs esthétiques, théoriques, méthodologiques, épistémologiques ou techniques.

CAPSULE ÉCRITE DIFFUSÉE EN 2016-2017 SOUTIEN À LA RECHERCHE-CRÉATION POUR LA RELÈVE PROFESSORALE



Des œuvres d'art faites de... microbes 

Tagny Duff

Université Concordia

RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES CHERCHEURS-CRÉATEURS (10 répondants au Rapport final du chercheur* en 2016-2017)

FORMATION DE LA RELÈVE

12,4

étudiantes ou étudiants encadrés en moyenne (soutenus financièrement ou non par la subvention). Au total, l'ensemble des étudiantes et étudiants encadrés atteint 99, dont 9 au premier cycle, 64 à la maîtrise, 25 au doctorat et 1 au postdoctorat.

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

19

collaborations universitaires avec des chercheuses et chercheurs de l'extérieur du Québec ont été établies par les titulaires ainsi que **9 partenariats de recherche** par 7 répondants, dont **2 partenariats hors Québec**.

ACTIVITÉS DE DIFFUSION ET DE TRANSFERT

3,7

publications par répondant en moyenne, soit un total de 33 publications réalisées par 9 répondants. De plus, un total de 55 présentations a été réalisé par 9 répondants.

39

œuvres et performances réalisées par 7 répondants. De plus, 7 répondants ont déclaré 13 activités de diffusion dans les médias.

4

activités de transfert de connaissances auprès de milieux utilisateurs réalisées par 3 répondants.

*Données concernant les programmes, Appui à la relève professorale en recherche-création et Appui à la recherche-création

Le Fonds poursuit des **initiatives visant à stimuler des projets appelant l'innovation sociale et la créativité**. Grâce à l'appui que fournit le Fonds, le Québec compte plusieurs créneaux d'excellence sur des thématiques nouvelles, porteuses ou émergentes, et autour d'approches ou de pratiques inédites de recherche. Il peut également s'enorgueillir de disposer de regroupements en recherche-création et de programmes encourageant l'expérimentation et la libre exploration, notamment dans le domaine des arts et des technologies médiatiques. Au cours de la période 2016-2017, le Fonds a ainsi organisé, de concert avec le CRSH et le CNRS un colloque intitulé *Les sciences sociales et humaines au cœur de l'innovation*. Celui-ci proposait de faire découvrir des collaborations inédites et surprenantes entre des chercheuses et des chercheurs en sciences sociales et humaines, d'une part, et des milieux de pratique, d'autre part. De plus, un dossier sur l'innovation sociale a été remis à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Le thème de l'innovation sociale était également au cœur du colloque organisé dans le contexte de la troisième année du lancement de la Plateforme TransAtlantique en sciences humaines (Trans-Atlantic Platform for the Social Sciences and Humanities ou T-AP), auquel la directrice scientifique a participé.

Objectif 9 : Augmenter le soutien à des masses critiques de chercheurs (équipes, regroupements, centres, instituts, etc.) en reconnaissant la diversité des objets de recherche

Dans le cadre de l'évaluation de la programmation du Fonds, une révision de la complémentarité de la programmation avec l'offre des organismes subventionnaires fédéraux, principalement le CRSH et la FCI, a été documentée. Il en ressort notamment que le soutien apporté par le FRQSC à des infrastructures humaines plutôt qu'à des projets ou à du financement d'infrastructures matérielles lui permet de se distinguer du CRSH et d'assumer un soutien financier significatif. En cela, dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, le Fonds demeure un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheuses et chercheurs québécois sur la scène internationale. À cet égard, les programmes, **Regroupements stratégiques, Instituts universitaires et centres affiliés universitaires du secteur social** et **Soutien aux équipes de recherche**

constituent des leviers d'action complémentaires les uns des autres pour soutenir l'émergence et la consolidation de créneaux d'excellence dans une vaste gamme de sujets.

Suscitant des collaborations et concentrant des ressources, ces types d'infrastructures de recherche apportent une contribution essentielle à la communauté de la recherche en permettant d'approfondir des thèmes de recherche, en soulevant de nouvelles questions de recherche, en faisant en sorte que s'établissent des partenariats au Québec et à l'international, mais aussi en assurant le maintien et le développement de milieux de formation et d'encadrement riches et stimulants. En 2016-2017, le Fonds a maintenu le cap en finançant **153 infrastructures de recherche**. De plus, il participe au financement de **4 regroupements stratégiques en cofinancement avec le FRQNT** (voir l'objectif 20). En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheuses et chercheurs, le Fonds s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux dynamiques pour la formation d'étudiantes et étudiants en procurant à ces derniers un soutien indirect (documenté à l'objectif 4). Pour le détail des octrois, incluant les résultats aux concours et les domaines de recherche, voir la section Tableaux des octrois.

Infrastructures de recherche 2016-2017

- 109** équipes de recherche, dont **30 nouvelles** (taux de succès de **30 %**)
- 29** regroupements stratégiques
- 7** instituts universitaires du secteur social
- 3** centres affiliés universitaires du secteur social
- 1** réseau de recherche en sécurité routière
- 4** programmes en cofinancement

40 % des investissements du Fonds

CAPSULES ÉCRITES ET VIDÉO DIFFUSÉES EN 2016-2017	
INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE	
	<p>Serpentine 2025 : un transport collectif autonome</p> <p> CRODD</p>
	<p>Problèmes de développement intellectuel : dépister et intervenir plus tôt </p> <p>CRDITED</p>
	<p>Exploiter le côté sombre du web : activités illicites et cryptomarchés </p> <p>CICC</p>
	<p>Un atlas historique du Québec, pour mieux nous comprendre </p> <p>CIEQ</p>
	<p>Troubles du spectre de l'autisme : l'expertise des parents </p> <p>RéQEF</p>

PORTRAIT DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES EN 2016-2017

29 infrastructures financées

Enveloppe totale : **6,2 M\$**

1 298 chercheuses et chercheurs réguliers*, parmi lesquels
17 % ont le statut de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs
3 % sont des chercheuses-créatrices et chercheurs-créateurs
1 % sont des chercheuses et chercheurs de collègue
3 % sont des collaboratrices et collaborateurs des milieux de pratique

Parmi les collaborations déclarées par les chercheuses et chercheurs, **27 % sont internationales**

Nombre moyen de membres réguliers par regroupement **46**

Nombre moyen d'établissements par demande financée (membres réguliers) **10**

Part des demandes engageant un secteur de recherche autre que les SSHAL **45 %**

Effet de levier sur l'obtention de financement hors FRQ** **1 : 9,9**

FORMATION D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS

Nombre d'étudiantes et d'étudiants encadrés annuellement

Plus de **255** étudiantes et étudiants encadrés annuellement par regroupement

* Le nombre de chercheuses et chercheurs et de collaboratrices et collaborateurs par programme ne tient pas compte de la double appartenance de certains chercheuses et chercheurs à plus d'une infrastructure.

** Inclut 25 des 29 regroupements financés en 2016-2017. Basé sur une compilation du financement cumulatif reçu entre 2014 et 2016, lequel a été déclaré lors des plus récentes opérations.

PORTRAIT DES ÉQUIPES DE RECHERCHE EN 2016-2017

109 infrastructures financées

Enveloppe totale : **9,2 M\$**

998 chercheuses et chercheurs réguliers*, parmi lesquels
16 % ont le statut de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs
1 % sont des chercheuses-créatrices et chercheurs-créateurs
2 % sont des chercheuses et chercheurs de collègue
8 % sont des collaboratrices et collaborateurs des milieux de pratique

Parmi les collaborations déclarées par les chercheuses et chercheurs, **28 % sont internationales**

Nombre moyen de membres réguliers par regroupement **9**

Nombre moyen d'établissements par demande financée (membres réguliers) **4**

Part des demandes engageant un secteur de recherche autre que les SSHAL **7 %**

* Le nombre de chercheuses et chercheurs et de collaboratrices et collaborateurs par programme ne tient pas compte de la double appartenance de certains chercheuses et chercheurs à plus d'une infrastructure.

Objectif 10 : Favoriser la conception de nouvelles infrastructures de recherche de manière à générer des avancées en SSHAL, et assurer l'exploitation à leur plein potentiel des équipements de recherche actuels de manière à en améliorer l'accès et le partage

En septembre 2016 s'est tenue une **journée d'étude sur le financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures de recherche collectives**, une initiative conjointe des FRQ et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Cette rencontre a réuni environ 75 personnes, parmi lesquelles des chercheuses et chercheurs responsables d'infrastructures, des personnes représentant des organismes fédéraux et de différentes provinces du Canada impliqués dans le financement de la recherche, et des établissements d'enseignement supérieur. Différentes pistes d'action ont été proposées afin d'améliorer l'exploitation et l'entretien des infrastructures de recherche. Ces pistes s'orientent selon quatre axes principaux :

- Les budgets de la FCI et des autres organismes subventionnaires.
- La coordination entre les intervenants concernés par le financement des infrastructures et de la recherche.
- La planification à long terme du soutien aux infrastructures.
- La mise en commun des infrastructures.

AXE 2.3 : RECHERCHE EN PARTENARIAT

Objectif 11 : Faciliter la recherche en partenariat afin de développer le savoir et son partage dans des domaines stratégiques pour le Québec et dans une perspective de démocratisation des savoirs

Les **Actions concertées** représentent un véhicule original et très performant pour mener des chantiers de recherche sur des thématiques précises et des enjeux de société, financés par les partenaires et respectant la liberté académique. Au cours de l'année 2016-2017, le Fonds a poursuivi son rôle d'interface entre les chercheuses et chercheurs, d'une part, les milieux utilisateurs de la recherche et les décideurs, d'autre part, en lançant huit appels de propositions en partenariat, qui portaient notamment sur les thèmes suivants :

- La radicalisation menant à la violence au Québec : mieux comprendre pour mieux prévenir 
- Programme de recherche sur la culture et le numérique 
- La participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective : un enjeu de société 

Sur le plan des partenariats financiers, on observe une stabilité relative au fil des ans. Les besoins en matière de recherche viennent principalement des partenaires du secteur public. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale demeurent les principaux partenaires, auxquels s'ajoutent cette année le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et le ministère de la Culture et des Communications. Les domaines de recherche les plus fréquentés sont **Éducation, savoirs et compétences**, et **Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale**, qui comptent pour près de 80 % des projets financés. Les bourses et suppléments de bourses octroyés dans le cadre des Actions concertées sont présentés à l'objectif 2. Plus de détails, dont la liste des Actions concertées en 2016-2017, sont présentés dans la section Tableaux des octrois.

8 appels de propositions lancés en 2016-2017, pour un total de **31 Actions concertées** projets soutenus, dont **19 nouveaux** partenaires

75

19

2,9 M\$ octroyés en 2016-2017, dont **2,6 M\$ des partenaires**

74 % des Actions concertées intègrent au moins un chercheur non universitaire comme membre régulier. En incluant les membres collaborateurs, cette proportion atteint **83 %**

CAPSULES ÉCRITES, VIDÉO ET RAPPORT DE RECHERCHE ACTIONS CONCERTÉES



**Pour un urbanisme mieux adapté
aux personnes âgées**
Paula Negron-Poblete
Université de Montréal



**Comment les hommes
québécois perçoivent-ils leurs
besoins ?**
Gilles Tremblay
Université Laval



**Recours aux technologies
numériques au secondaire**
François Larose
Université de Sherbrooke

Thématiques principales des Actions concertées

Radicalisation menant à la violence ● Diversité de la main-d'œuvre ● Persévérance et réussite scolaires ● Jeu de hasard et jeu responsable ● Sexualité chez les adolescentes et adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme ● Prostitution ● Trouble du spectre de l'autisme ● Pauvreté et exclusion sociale ● Culture numérique ● Progression et rétention des femmes dans les professions masculines ● Violence conjugale ● Participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective ● Vieillesse de la population ● Sécurité routière ● Intervention comportementale intensive ● Enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitement physiques ou d'absence de soins ● Rémunération des médecins ● Écriture et lecture ● Perception des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ● Développement de l'enfant ● Femmes en situation d'itinérance

AXE 2.4 : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ EN RECHERCHE

Objectif 12 : Renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique

En 2016-2017, les FRQ ont poursuivi la mise en œuvre de la **Politique sur la conduite responsable en recherche**, dont le respect est indispensable pour l'obtention d'un octroi.

De plus, les FRQ ont continué leur réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche financée. La première version de **l'énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche** a été soumise à une consultation publique. Les réponses reçues alimentent un plan de sensibilisation et de déploiement qui est en cours d'élaboration. Les FRQ travaillent aussi au développement d'un outil d'information juridique afin d'aider les chercheuses et chercheurs au regard des obligations légales relatives à la recherche comportant des risques environnementaux.

Enfin, les FRQ ont poursuivi, en 2016-2017, l'élaboration d'une **politique commune de libre accès**. Ce projet, ralenti en raison de la priorité accordée aux travaux d'implantation du nouveau système informatique FRQnet, se poursuivra en 2017-2018.

Signature de l'engagement relatif à la nouvelle politique des FRQ sur la conduite responsable en recherche par :

89 % des universités

95 % des collèges

75 % des établissements du réseau de la
santé et des services sociaux

Guide d'accompagnement pour les Actions concertées

En 2016-2017, le Fonds a complété le **guide d'accompagnement pour l'établissement de partenariats de type Actions concertées**. Ce document, destiné principalement au personnel du Fonds concerné par le programme des Actions concertées, fournit des balises pour éclairer la prise de décision, assure une cohérence des interventions et des pratiques en phase avec les valeurs du Fonds, notamment en matière de liberté académique, d'intégrité et d'éthique, et maintient la qualité du dialogue entre les partenaires et les chercheuses et chercheurs.

Recherche en éthique soutenue par le FRQSC

90 initiatives financées

1,7 M\$ investis

En 2016-2017, le Fonds a soutenu directement la recherche en éthique dans le cadre de ses programmes réguliers et, indirectement, par l'intermédiaire des regroupements de chercheuses et chercheurs travaillant sur ce sujet dans leurs programmes d'infrastructures.

AXE 2.5 : COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Objectif 13 : Accroître les collaborations entre les chercheurs québécois, canadiens et internationaux

Les actions du FRQSC visent à favoriser les collaborations et les échanges développés par ses chercheuses et chercheurs avec leurs collègues du reste du Canada et de l'international, et à répondre aux besoins de collaboration exprimés par la communauté de recherche. À cet égard, **le scientifique en chef et la directrice scientifique du Fonds** ont participé à plusieurs missions scientifiques, dont :

- Mission du premier ministre du Québec à Cuba. Signature d'un accord-cadre avec BioCubaFarma afin de favoriser la collaboration entre Cuba, la Chine et le Québec.
- Entretiens Jacques Cartier 2016, à Lyon.
- Participation au comité directeur et au colloque, *Social innovation*, de la Plateforme TransAtlantique en sciences humaines (T-AP), à Bruxelles.
- Atelier de formation pour l'Afrique francophone visant à créer une capacité en conseil scientifique aux gouvernements.
- Participation à la 2^e Rencontre internationale des scientifiques en chef et conseillers scientifiques gouvernementaux à Bruxelles (plus de 600 intervenants).
- Forum *Science and Technology in Society* au Japon sur le numérique et les enjeux d'acceptabilité sociale liés à l'intelligence artificielle.
- Participation au 8^e Gender Summit North and Latin America à Mexico en 2016.
- Participation au CIFAR Forum on the Well-Being of the World's Children, à Londres.
- Table-ronde sur le rôle-clé de la science et de la technologie organisée par le Conseil des relations internationales de Montréal et *Future Earth*.
- Présidence de la mission en Suisse du gouvernement du Québec sur les sciences de la vie. Visites de partenaires actuels ou potentiels.
- Participation au Congrès Bio à San Francisco avec la ministre de la Science, de l'Économie et de l'Innovation. Cette rencontre a été l'occasion pour la ministre de rencontrer les représentants des industries des sciences de la vie, un secteur important pour le Québec.
- Visite du président-directeur général de la *National Natural Science Foundation of China*.
- Visite du président mexicain à Québec et signature d'une entente de collaboration avec le Conseil national des sciences et de la technologie des États-Unis du Mexique (CONACYT).

Par leurs activités de représentation internationale, le scientifique en chef et la directrice scientifique ont contribué au **développement d'ententes pour des programmes internationaux**, parmi lesquels :

- Lancement du programme bilatéral de recherche collaborative Québec-Mexique (FRQ-CONACYT).
- Lancement du programme bilatéral de recherche collaborative Québec-Wallonie (FRQ-FRNS Wallonie).

2 nouvelles ententes de collaborations internationales

10 projets soutenus dans le cadre de la collaboration FRQSC - ANR

- Lancement officiel de l'Institut Québec-France pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime.
- Financement de projets dans le cadre d'un appel à projets FRQSC - ANR (France); une centaine de lettres d'intention déposées, 41 projets soumis pour évaluation et **10 projets financés**.
- Organisation, **avec le CNRS**, d'un colloque au Congrès de l'Acfas.
- Partage d'outils déjà en place aux FRQ avec les organisateurs des salons Innovatives SHS pour l'évaluation des trois éditions du Salon.

Les programmes de bourses et de subventions du Fonds encouragent également l'**établissement de collaborations nationales et internationales**. La mobilité des titulaires de bourse est présentée à l'objectif 6; les collaborations et partenariats des chercheuses et chercheurs du Québec hors Québec et à l'internationale sont présentés à l'objectif 5 (relève professorale), à l'objectif 8 (recherche-crédation) et à l'objectif 9 (regroupements stratégiques et équipes de recherche).

Le comité interFonds mandaté pour formuler une **stratégie d'internationalisation de la recherche** a suspendu ses travaux afin de s'arrimer avec la nouvelle Politique internationale du Québec, lancée au printemps 2017. Par ailleurs, les FRQ ont commencé l'élaboration d'une **stratégie pour l'obtention de grands prix et autres distinctions scientifiques**, dans le but de mieux promouvoir les candidatures québécoises aux concours de prix scientifiques provinciaux, nationaux et internationaux.

RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ

ACCENTUER LES INTERACTIONS ENTRE LA RECHERCHE ET LA SOCIÉTÉ ET
INTENSIFIER LA MISE EN VALEUR ET LE TRANSFERT DES
CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE

ORIENTATION 3

MOBILISATION DES CONNAISSANCES

2 activités auprès des instances gouvernementales

4 activités auprès du milieu des affaires

4 activités auprès de la communauté scientifique et du grand public

- Deux petits-déjeuners scientifiques à l'Assemblée nationale du Québec.
- Conférences au Cercle finance du Québec et au CORIM.
- Forum d'échanges sur les prix scientifiques.
- Partenariat avec le Musée de la civilisation de Québec sur les nanotechnologies.

ACTIVITÉS DE TRANSFERT

14 activités de transfert des connaissances dans le cadre des Actions concertées

1 049 participants de tous les milieux (recherche, décideurs, milieux de pratique)

IMPACT DE LA RECHERCHE

Retombées de la recherche publique au Québec

44 400 emplois directs et indirects

2,6 G \$ en contribution au PIB en 2015

Stratégie de mesure d'impact : cartographie des rapports de suivi permettant de documenter les retombées à court terme.

- La recherche publique se retrouve parmi les principaux secteurs de l'économie du savoir québécois, à un niveau équivalent à ceux de l'aéronautique ou des sciences de la vie, et contribue à répondre à une foule d'enjeux sociétaux.

CIBLES ANNUELLES (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

AXE 3.1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES ET DES ACTEURS

- ✓ Au moins cinq activités de transfert tenues

AXE 3.2 : PROMOTION DE LA RECHERCHE

- ✓ Au moins 16 capsules de recherche diffusées

AXE 3.1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES ET DES ACTEURS

Objectif 14 : Soutenir la communauté de la recherche (chercheurs et étudiants-chercheurs) en matière de mobilisation des connaissances

La mise en œuvre de la **Stratégie de mobilisation des connaissances** des FRQ s'est poursuivie en 2016-2017.

La promotion des activités de recherche scientifique s'effectue principalement auprès de trois publics distincts : les instances gouvernementales, le milieu des affaires et la société. Les activités réalisées par le Fonds en 2016-2017 sont présentées dans le tableau suivant.

ACTIVITÉS DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES DES FOND

TENUE D'ACTIVITÉS AVEC LE MILIEU POLITIQUE

2 activités

- **Deux activités scientifiques à l'Assemblée nationale du Québec.** Courtes présentations par trois chercheurs ou chercheuses devant une assemblée d'élus, de membres de cabinets, de ministres et de sous-ministres sur les sujets suivants :
 - potentiel et défis des **mégadonnées** (environ 30 participants);
 - impact des **changements climatiques**, stratégies d'adaptation possibles et enjeux avec la législation québécoise (environ 40 participants).

TENUE D'ACTIVITÉS AVEC LE MILIEU DES AFFAIRES

4 activités

- **Remue-méninges sur le thème de l'entrepreneuriat.** Environ 30 participants issus des milieux de la recherche et de l'entreprise privée ont échangé sur le rôle que pourraient jouer les FRQ dans la valorisation de la culture entrepreneuriale;
- Conférence au Cercle finance du Québec sur **l'importance de la recherche pour la région de Québec et le rôle des FRQ.** Environ 120 participants, dont une partie issue du milieu de la finance, des assurances et de l'actuariat;
- Conférence sur le rôle-clé de la science et de la technologie pour l'avenir au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM);
- Présentation du scientifique en chef au forum **Connexion 2017**, une activité organisée en collaboration avec le Parc technologique du Québec métropolitain. Rencontre entre le milieu de la recherche et l'industrie en vue de simplifier les collaborations et à multiplier les maillages performants.

TENUE D'ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET LE GRAND PUBLIC

4 activités

- **Conférence grand public sur les Unités mixtes internationales** du CNRS et sur la force de ces collaborations franco-québécoises en recherche. L'évènement a fait salle comble avec environ 150 participants;
- Partenariat avec le Musée de la civilisation de Québec pour **l'Exposition sur les nanotechnologies** et la 3^e édition de l'exposition **Décoder le monde** sur le thème des robots et de l'intelligence artificielle;
- Tenue de la 2^e édition du **forum d'échange sur les prix scientifiques internationaux**, en partenariat avec le Palais des congrès de Montréal, pour mieux faire connaître le Québec scientifique. L'évènement a réuni environ 50 participants et trois prix visant à reconnaître l'investissement de chercheuses et chercheurs dans l'organisation de grands congrès scientifiques internationaux ont été remis.

Objectif 15 : Jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats et de collaborations entre chercheurs et utilisateurs de la recherche

Au cours de l'année 2016-2017, **14 activités de transfert de connaissances** ont été organisées, et des personnes de plusieurs régions du Québec et d'horizons variés y ont participé : chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants, partenaires, décideurs et participants des milieux utilisateurs et décideurs et décideuses) ont assisté grâce à la visioconférence. Plusieurs thématiques ont été abordées :

14 activités de transfert de connaissances

1 067 participants et participantes dont 360 sur place et 707 en Webdiffusion

Les jeux de hasard et d'argent ● L'intervention comportementale intensive ● L'écriture ● La sécurité routière ● La rémunération des médecins ● Le développement de l'enfant ● L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population ● La persévérance et la réussite scolaire

De plus, **33 rencontres de suivi** des projets de recherche en cours ont été organisées. Certains rapports de recherche ont fait l'objet de capsules écrites ou vidéo et ont été diffusés sur le site Web du Fonds (voir l'objectif 18).

Objectif 16 : S'associer davantage avec des groupes spécialisés en matière de diffusion et de transfert en vue de favoriser l'appropriation des connaissances par les milieux visés

Dans le but de favoriser l'appropriation des connaissances, le Fonds a poursuivi ses collaborations avec les médias et en a conclu de nouvelles. Parmi ces nouvelles collaborations :

- Émission **Électrons libres** de Télé-Québec (1^{ère} saison).
- Émission **Quoi de neuf chercheurs?** (2^e saison) sur le Canal Savoir.
- Émission **Que sont devenues les recherches de jadis?**, en partenariat avec Québec Science, sur le Canal Savoir.
- Revues **Curium** et **Québec Science**.
- Le **Détecteur de rumeurs** de l'Agence Science-Pressé, en partenariat avec le Bureau de coopération universitaire.

Distinguer le vrai du faux grâce au *Détecteur de rumeurs*

À l'ère où tout un chacun peut produire de l'information et la diffuser vers un large public par l'entremise des réseaux sociaux, il est important de pouvoir se référer à des sites où sont démystifiées les rumeurs et fausses nouvelles en science selon un processus rigoureux de vérification.

Dans cette perspective, les FRQ et le Bureau de la coopération universitaire ont conclu une entente de partenariat avec l'Agence Science-Pressé pour la production d'une plateforme de vérification de faits spécialisée en science, en français : *Le Détecteur de rumeurs*. Cette plateforme collaborative vise à pointer les dérapages, à remettre les pendules à l'heure et à fournir des outils au grand public pour qu'il se fasse lui-même critique face à la désinformation véhiculée sur le Web et les réseaux sociaux.



Organismes partenaires de promotion de la science

Acfas ● Fondation du Centre des sciences de Montréal (Festival Eurêka) ● *La Grande Équation* ● Centre Jacques Cartier (Entretiens Jacques Cartier 2016) ● Musée de la civilisation

AXE 3.2 : PROMOTION DE LA RECHERCHE

Objectif 17 : Mettre de l'avant le rôle central des SSHAL dans la compréhension des grandes problématiques humaines et sociétales ainsi que dans la conception de voies d'action et de solutions

Le Fonds a réalisé un total de 28 initiatives de promotion pour mettre en valeur le rôle des SSHAL; celles-ci sont documentées aux objectifs 13, 14 et 20.

La recherche en SSHAL et ses chercheuses et chercheurs ont été mis de l'avant par le Fonds, notamment auprès des partenaires et des décideurs, à travers différentes activités sur des thèmes liés aux grandes problématiques humaines et sociétales. En 2016-2017, la directrice scientifique a participé à des colloques et conférences pour favoriser la réflexion sur les thèmes de l'innovation sociale, de la culture numérique et de la recherche-création :

- Préparation d'un dossier sur les retombées de l'innovation sociale pour la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;
- Participation au comité directeur et au colloque, *Social innovation* de la Plateforme TransAtlantique en sciences humaines (T-AP), à Bruxelles;
- Conjointement avec le CRSH et le CNRS, présentation lors du colloque, *Les SSH au cœur de l'innovation* au Congrès de l'Acfas;
- Présentation lors Congrès de la Canadian Association of Fine Arts Deans (CAFAD) sur la recherche-création, *Creative Leadership and Inclusion à Toronto*;
- Présentation lors de la Conférence de l'Institut Technologies de l'information et Société (ITIS), *Numérique et innovation : enjeux, perspectives, collaborations* à l'Université Laval.

Augmentation du financement des Fonds de recherche à partir de 2017-2018

En annonçant, en mars 2017, un financement additionnel de 180 M\$ sur cinq ans pour les FRQ, le gouvernement réaffirme leur caractère stratégique dans l'écosystème de recherche et d'innovation du Québec. Cette bonification permettra aux Fonds de renforcer le soutien aux meilleurs talents, d'accroître la compétitivité des regroupements et équipes de recherche, et de répondre aux grands défis de société.

Le scientifique en chef a exercé un **rôle-conseil à l'échelle provinciale, nationale et internationale** :

- Participation au comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale. Le scientifique en chef a agi en tant que représentant du Québec au sein de ce comité, qui a remis son rapport final en avril 2017. Le directeur et les directrices scientifiques des FRQ ont déposé un mémoire à ce comité fédéral.
- Participation à l'élaboration de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et de la Stratégie québécoise des sciences de la vie, ainsi qu'à la consultation du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'élaboration de la Politique internationale du Québec.
- Présidence du Comité consultatif international pour l'évaluation scientifique du CNRS. Le rapport du comité a été rendu public lors d'une conférence de presse et le scientifique en chef a donné plusieurs entrevues à ce sujet à la presse européenne.

Objectif 18 : Mettre en valeur la recherche soutenue par le Fonds et en démontrer l'impact dans la société

Le Fonds utilise activement son site Web ainsi que les réseaux sociaux pour mettre en valeur la recherche qu'il soutient. En 2016-2017, **23 capsules** écrites ou vidéo présentant les résultats de la recherche subventionnée et des histoires d'impact ont été diffusées sur le site Web du Fonds. Ces capsules sont également diffusées sur le **nouveau site Web du scientifique en chef**, qui s'adresse tant aux élus qu'à la communauté scientifique et au grand public, à travers notamment les espaces *Impacts de la recherche* et *Les chercheurs et la sphère politique*.

Depuis l'automne 2016, **le scientifique en chef est actif sur les médias sociaux**. Son compte Twitter, qui compte déjà 1 235 abonnés, fait connaître son rôle et ses actions au-delà des frontières. Son compte Facebook s'adresse au grand public et sert de tribune à la recherche financée par les FRQ.

En 2016-2017, le Fonds a également poursuivi ses activités de mise en valeur de la relève :

- Remise du premier **Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche**, lancé en 2015-2016 par les FRQ, qui vise à reconnaître leur contribution à la mobilisation des connaissances, à la formation de la relève et au soutien des regroupements de recherche.
- Remise des **prix Étudiants-chercheurs étoiles**, qui reconnaissent l'excellence de la recherche menée par les étudiantes et étudiants aux cycles supérieures et par les stagiaires de recherche postdoctorale dans tous les secteurs des SSHAL. Parmi les 102 demandes admissibles reçues cette année, 12 prix ont été remis, dont 7 à des femmes. Le nom des lauréates et lauréats et un résumé de leur recherche sont diffusés mensuellement sur le site Web du Fonds, sur Twitter ainsi que sur le compte Facebook du scientifique en chef. Ces lauréats sont invités à des activités favorisant leur rayonnement, telles que les Journées de la relève Acfas-FRQ et la remise des Prix du Québec.
- Soutien à la remise du **prix d'excellence de l'Association des doyens des études supérieures au Québec** (ADESAQ), pour la thèse de doctorat qui s'est distinguée par son apport original et déterminant en SSHAL.
- Organisation des **Journées de la relève en recherche** en collaboration avec l'Acfas. Cet événement rassembleur (environ 250 participants) a été l'occasion de célébrer la contribution des étudiantes et étudiants au système de recherche québécois et de leur transmettre des trucs et astuces afin qu'ils puissent mieux réussir leurs études et leur début de carrière. Le Comité intersectoriel étudiant des FRQ a tenu une consultation publique en ouverture de cet événement (voir l'objectif 20).
- Nouveau **partenariat avec la revue Curium** et mise en valeur des lauréates et lauréats du prix Étudiants-chercheurs étoiles par la création de la rubrique Jeune chercheur étoile.
- Nouveau **partenariat avec la revue Québec Science** pour la publication de quatre articles par année sur des lauréates et lauréats de prix scientifiques parmi la relève.

QUELQUES LAURÉATES ET LAURÉATS DU PRIX ÉTUDIANTS CHERCHEURS ÉTOILES EN 2016-2017



Le Fonds met en valeur des résultats de travaux de chercheuses et chercheurs qu'il soutient auprès des milieux utilisateurs en s'engageant à rendre publics les rapports de recherche produits dans le cadre des Actions concertées. De plus, dans un souci de mettre en valeur des résultats de la recherche et d'en favoriser le rayonnement, le FRQSC a conclu une entente avec Érudit afin de développer un outil pour indexer tous les rapports finaux des Actions concertées. L'actualisation du site internet d'Érudit en 2017 a permis d'intégrer un outil de recherche pour trouver les rapports de recherche par mots-clés. Ce projet offre ainsi une visibilité accrue aux résultats de recherche, notamment auprès des milieux de pratique. Les rapports de recherche, déjà publiés sur le site Web du FRQSC, seront désormais rendus plus largement accessibles sur la plateforme Érudit.

La validation de la **stratégie de mesure d'impact de la recherche**, qui vise à améliorer la documentation des retombées de la recherche et leur mise en valeur pour la société québécoise, s'est terminée au printemps 2016. Cette stratégie repose notamment sur un cadre de référence de la mesure d'impact adapté aux retombées des trois secteurs de recherche, mesure validée en s'appuyant sur trois programmes des FRQ. Parmi les étapes réalisées en 2016-2017 pour mettre en œuvre cette stratégie, notons : la cartographie des rapports de suivis demandés aux titulaires de bourses et de subventions, dans l'ensemble des programmes d'aide financière des FRQ; l'élaboration d'un modèle logique des programmes de bourses de formation commun aux trois Fonds; la révision des formulaires de rapport final des titulaires de bourses et de subventions.

Les catégories de retombées du cadre de référence de la mesure d'impact des FRQ

Avancement des connaissances ● Renforcement de la capacité de recherche ● Connexion des savoirs et prise de décisions éclairées ● Bienfaits et améliorations ● Bénéfices sociaux, économiques, environnementaux et culturels

Une **étude d'impact** de la recherche publique commandée par les FRQ démontre son importance dans la société. Par exemple, en 2015, les projets de recherche publique ont soutenu près de 44 400 emplois directs et indirects hautement qualifiés au Québec. Ces activités ont contribué pour 2,6 milliards \$ au PIB du Québec. La recherche publique se retrouve ainsi parmi les principaux secteurs de l'économie du savoir québécois, à un niveau équivalent à ceux de l'aéronautique ou des sciences de la vie. Ses bénéfices dépassent les impacts économiques. Elle contribue à répondre à une foule d'enjeux sociétaux, que ce soit en matière de santé, d'environnement, de culture, de politiques publiques, d'organisation ou de société.

AXE 3.3 : RAYONNEMENT SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Objectif 19 : Favoriser le rayonnement de la recherche québécoise en SSHAL ici et ailleurs

Les chercheuses et chercheurs font connaître leurs résultats par leurs publications, à la fois au Québec et à l'extérieur. Dans un souci de mettre en valeur des résultats de la recherche et d'en favoriser le rayonnement, le Fonds soutient la diffusion et le rayonnement de l'expertise des chercheuses et chercheurs québécois grâce au programme **Soutien aux revues de recherche**. En raison du contexte budgétaire, le Fonds n'avait pas été en mesure d'assurer en 2015-2016 un soutien adéquat aux revues scientifiques; le nombre des revues financées était alors passé de 33 à 28. Cette situation a cependant été corrigée en 2016-2017, grâce à une enveloppe spéciale des FRQ utilisée pour le financement des sept revues qui n'avaient pu être financées en 2015-2016. De plus, une entente a été signée avec la plateforme Érudit afin qu'elle puisse offrir gratuitement une palette de services non seulement aux revues financées, mais également aux revues qui avaient été recommandées lors du concours de 2015-2016. C'est donc un total potentiel de 56 revues qui pourront bénéficier de ces services.

MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX

PROMOUVOIR ET SOUTENIR LES SYNERGIES ET LE RÉSEAUTAGE ENTRE
LES ACTEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS SECTEURS ET MILIEUX DE RECHERCHE
EN ASSURANT UN RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET DES APPROCHES

ORIENTATION 4

RECHERCHE INTERSECTORIELLE

2,2 M\$

24 initiatives de recherche
intersectorielle impliquant
au moins un autre Fonds

5 % des investissements
du Fonds

- Adoption de principes pour le déploiement d'initiatives intersectorielles et interFonds.
- Retombées de journées de réflexion intersectorielles :
 - Lancement du Réseau Québec maritime;
 - Exposition « agricole » (UQAM en partenariat avec les FRQ);
 - Réseau d'Innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation.

RENFORCEMENT DES COLLABORATIONS INTERMILIEUX

38 chercheurs et chercheuses
de collège membres
réguliers d'initiatives
financées

23 ont obtenu un
dégagement
d'enseignement

5 programmes de
subventions

- À ces chercheuses et chercheurs de collège s'en **ajoutent 11**, qui participent aux projets à titre de collaborateurs.

COMITÉ INTERSECTORIEL ÉTUDIANT

1 Consultation en ouverture
des Journées de l'Acfas

4 mémoire, avis et articles

Création d'un sous-comité ad hoc
sur le rôle des étudiantes et
étudiants dans la sphère publique

- Dépôt de recommandations auprès du scientifique en chef et d'un mémoire auprès de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.
- Publication d'un article dans *Affaires universitaires* sur le rôle-conseil de la relève en recherche.

CIBLES ANNUELLES (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

AXE 4.1 : RECHERCHE INTERSECTORIELLE

- ✓ Au moins 5 % du budget des trois Fonds consacré à des activités intersectorielles
- ✗ Augmentation du nombre de regroupements de chercheurs financés par au moins deux Fonds
- ✓ Principes de cofinancement d'initiatives intersectorielles élaborés

AXE 4.1 : RECHERCHE INTERSECTORIELLE

Objectif 20 : Faciliter et assurer le soutien à des initiatives intersectorielles (projets, équipes, centres, réseaux, consortiums, etc.)

Les Fonds se sont engagés à accentuer les initiatives et la mise en œuvre des projets de recherche intersectorielle afin de répondre aux grands défis de société. En 2016-2017, l'investissement combiné dans des projets de recherche intersectorielle et des initiatives trois Fonds s'est élevé à **7,4 M\$, soit 4,7 % du total des investissements des trois Fonds** (en excluant la part investie par les partenaires). Pour plus de détails sur les **24 initiatives intersectorielles de recherche** soutenues par le Fonds, voir le Portrait des initiatives intersectorielles de recherche dans la section Tableaux des octrois.

5 %

des investissements du Fonds, soit un total de **2,2 M\$**

Nouveau regroupement intersectoriel des FRQ

Un réseau regroupant le REPAR, le CRIR, le CIRRIIS et INTER dans une initiative intersectorielle et structurante sur les innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation a permis de développer les paramètres d'un futur programme de recherche intersectorielle.

En 2016-2017, plusieurs initiatives ou programmes favorisant la recherche intersectorielle ont été mis en œuvre :

- Création du **Réseau Québec maritime** et participation à la conception du 1^{er} appel à projets intersectoriels du réseau.
- Signature de l'entente créant l'**Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime**.
- Subvention à un nouveau **Réseau en réadaptation** pour une initiative intersectorielle et structurante sur les innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation.
- Participation à plusieurs événements réunissant des acteurs provenant de disciplines et de milieux différents pour réfléchir aux enjeux liés au monde agricole et alimentaire et faire émerger les questions « **agricultures** » sous un éclairage nouveau :
 - Colloque *Entre campagnes et villes* présenté dans le cadre du 84^e congrès de l'Acfas;
 - Café-rencontre au Jardin botanique de Montréal.
- Mise en œuvre de l'entente de **partenariat avec OSEntreprendre** visant l'attribution d'un prix Coup de cœur Étudiant créateur d'entreprise de 500 \$ aux lauréates et lauréats dans chaque région ayant des demandes admissibles et d'un prix de 5 000 \$ pour la personne désignée lors du Gala national.

En 2016-2017, les Fonds ont également participé à des rencontres visant à poursuivre le développement de la recherche intersectorielle pour les années futures. Parmi ces initiatives, notons : la préparation du projet de l'Exposition « agricole » 2017; des rencontres avec la Caisse de dépôt et placement du Québec pour la mise en place de programmes de bourses et de stages en entrepreneuriat; la participation à des rencontres thématiques en vue d'un sommet sur l'alimentation; la mise en place d'un comité scientifique et organisationnel en vue de la tenue d'un forum de réflexion sur le vieillissement de la population; des rencontres périodiques avec les porteurs des projets Apogée pour explorer les modalités de soutien des Fonds à ces grands projets.

Lancement du Réseau Québec Maritime

En partenariat avec le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, les Fonds ont soutenu la création du Réseau Québec maritime, un réseau interétablissement et intersectoriel, dont le thème porte spécifiquement sur les questions maritimes. L'établissement d'un tel réseau de recherche, qui donne une impulsion majeure au développement des connaissances liées au secteur maritime, pose un jalon important dans le déploiement de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec en mobilisant les expertises québécoises en faveur du développement durable de ses ressources et de ses environnements maritimes.

La réflexion des FRQ sur les **principes de cofinancement d'initiatives intersectorielles** a mené à l'adoption de principes fondamentaux sur lesquels baser le déploiement de nouvelles initiatives intersectorielles et interFonds. De plus, les modalités d'opérationnalisation et de conception d'une programmation de recherche intersectorielle visant à répondre aux grands défis de société ont été identifiées.

Un **chantier de réflexion** sur les questions d'intersectorialité et de créativité a permis de développer un programme pilote faisant appel à des projets audacieux, à haut risque et s'inscrivant dans une démarche intersectorielle. Les crédits additionnels du gouvernement annoncés en mars 2017 serviront à la mise en œuvre de la programmation intersectorielle des Fonds. Ces réflexions sont alimentées par des portraits et des cartographies de la recherche produits par les Fonds sur des thématiques en lien avec les priorités gouvernementales, notamment au regard de la recherche québécoise en matière d'agriculture numérique et de vieillissement démographique.

Dans la perspective de mettre en place des conditions propices à la recherche intersectorielle, les Fonds ont revu leurs **Règles générales communes**. Un chantier de révision des statuts en recherche a aussi été lancé cette année, pour une mise en œuvre au printemps 2017.

Le **Comité intersectoriel étudiant** a poursuivi en 2016-2017 son rôle-conseil auprès du scientifique en chef. Dans cette optique, il a participé à plusieurs groupes de travail des FRQ, a déposé des recommandations auprès du scientifique en chef dans le cadre de sa participation à la table de consultation sur le financement fédéral de la recherche fondamentale , et enfin, a remis, à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, un mémoire dans le cadre des consultations pour l'élaboration de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation .

Le comité a également organisé une consultation publique intitulée *Bonifier le doctorat... Que recommandent les étudiantes-chercheuses et les étudiants-chercheurs ?*, à laquelle ont répondu 34 étudiantes et étudiants dans le cadre de l'ouverture des Journées de la relève en recherche de l'Acfas. Le bilan de cette consultation est disponible sur le site Web du scientifique en chef du Québec .

En 2016-2017, l'effectif du comité est passé de 6 à 10 membres. De plus, des sous-comités sont créés sur des thématiques spécifiques, telles que le rôle des étudiants-chercheurs dans la sphère publique à l'ère post-factuelle, ce qui amène davantage d'étudiantes et étudiants à conseiller le scientifique en chef.

AXE 4.2 : COLLABORATIONS INTERMILIEUX

Objectif 21 : Encourager les collaborations entre chercheurs issus de divers milieux (universités, collèges, industries, ministères, OBNL, etc.)

Les chercheuses et chercheurs de collège peuvent être responsables d'une demande dans le programme Actions concertées (sauf pour le volet Équipe), ou être cochercheurs ou collaborateurs dans les autres programmes. En 2016-2017, **38 chercheuses et chercheurs de collège étaient**

membres réguliers d'une initiative financée et 11 en étaient des collaborateurs. À titre de membres réguliers, les chercheuses et chercheurs de collège peuvent bénéficier d'un supplément statutaire de 7 000 \$ et d'un déchargement de leur tâche d'enseignement. En 2016-2017, parmi les 38 chercheuses et chercheurs de collège membres réguliers des programmes du Fonds, 37 ont obtenu un supplément statutaire, dont **6 nouveaux**. De plus, 23 d'entre eux ont obtenu un déchargement d'enseignement, dont **4 nouveaux**.

38

chercheuses et chercheurs de collège membres réguliers d'une initiative financée, dans :

5

programmes

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCROÎTRE L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION

ORIENTATION 5

SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Près de
2 500 abonnés aux
bulletins du Fonds

82,6 % de satisfaction de
la clientèle envers
les formulaires de
demandes

21 dossiers évalués dans le
cadre de mandats de
différents organismes

- Fin de la tournée des universités et des collèges par la directrice scientifique et dépôt au conseil d'administration d'un bilan synthèse.

GOVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

8 rencontres du
personnel avec le
scientifique en chef

**Harmonisation des
systèmes comptables et
financiers des trois Fonds**

85 % du personnel a
participé à des
formations et du
perfectionnement

- Adoption du plan d'action de développement durable 2016-2020.
- Harmonisation du mode de comptabilisation des boursiers.
- Évaluation de la programmation du FRQSC.
- Activité des trois conseils d'administration portant sur les partenariats et les consultations du Québec sur la recherche et l'innovation ainsi que sur l'enseignement supérieur.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE FRQNET

1 Système intégré pour
la gestion des bourses
et subventions pour
les trois Fonds

**Revue de tous les processus des
trois Fonds :**
admissibilité, évaluation, liens
avec établissements, simulation
financière, octrois, rapports de
suivi, besoins informationnels et
juridiques

Mise en œuvre d'un plan de
communication

- Implantation prévue en juillet 2017.

CIBLES ANNUELLES (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

AXE 5.1 : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ

- ✓ Implantation de FRQnet réalisée d'ici juin 2016

AXE 5.2 : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

- ✓ Une activité de sensibilisation pour le personnel des trois Fonds par année
- ✓ Au moins 8 rencontres du personnel des trois Fonds avec le scientifique en chef
- ✗ Procédures et instructions de travail analysées et documentées
⇒ *Cible reportée en raison de la priorité accordée au développement de FRQnet*
- ✓ Code d'éthique et de déontologie des administrateurs mis à jour d'ici juin 2016
- ✓ Entente-cadre avec les établissements gestionnaires mise en œuvre
- ✓ Plan de classification et calendrier de conservation adoptés d'ici octobre 2016
- ✓ Intégration des systèmes comptables complétée

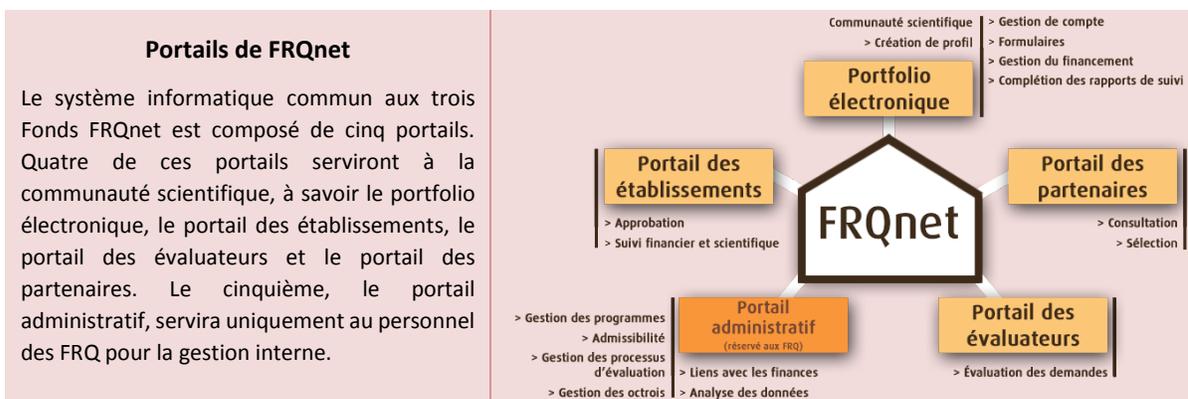
AXE 5.1 : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ

Objectif 22 : Accroître la qualité et la convivialité des services offerts par les Fonds, dans un contexte de gouvernement ouvert

La démarche d'intégration des services administratifs des trois Fonds, entamée lors de la réorganisation des Fonds de recherche du Québec sous une bannière commune, franchit une étape importante cette année avec le **développement d'un système informatique commun aux trois Fonds**. Ce projet majeur, qui touche l'ensemble des directions des Fonds, a été entrepris dans une perspective d'amélioration de la qualité des services offerts à la communauté scientifique, de saine gestion et d'optimisation des ressources. Une attention particulière a été portée pour assurer que le système soit conçu de manière à assurer une robuste protection des renseignements personnels et confidentiels.

Le système **FRQnet**, dont le nom a été retenu à la suite d'un concours interne, est développé pour **harmoniser et simplifier** les processus de concours et de suivis administratifs des Fonds. Ce progiciel permettra de gérer, de façon intégrée, l'ensemble des étapes allant du dépôt des demandes de financement à leur évaluation, à la gestion des octrois et à l'analyse d'impact des programmes pour les FRQ. L'implantation est prévue en juillet 2017.

Les grandes lignes du projet ont été présentées à la communauté des administrateurs de la recherche universitaire lors du colloque de l'ADARUQ en novembre 2016 et un plan de communication externe a été déployé en janvier 2017. Une page FRQnet a été créée sur le site Web des trois Fonds, deux communiqués ont été diffusés à la communauté et une foire aux questions a été créée.



En 2016-2017, le Fonds a poursuivi ses efforts afin d'**améliorer les interfaces transactionnelles et informationnelles** de ses systèmes actuels pour faciliter la tâche des utilisateurs. Au cours de l'année, les formulaires électroniques de demande d'aide financière de 12 programmes ont été mis à jour et 2 formulaires électroniques ont été créés. Un nouveau système infonuagique a également été mis en place sur les serveurs des FRQ pour la transmission sécurisée de documents aux partenaires externes du Fonds.

Un bref sondage, par la voie des formulaires de demande de financement, permet au Fonds de mesurer le **degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière**. Aux concours de l'automne 2016, 1 255 étudiantes et étudiants et 196 chercheuses et chercheurs y ont répondu. Parmi eux, 82,6 % se disent satisfaits ou très satisfaits en ce qui concerne l'appréciation globale de la navigation dans les formulaires.

Par ailleurs, le Fonds a maintenu ses efforts pour répondre rapidement aux requêtes de la clientèle et offrir un service d'assistance de qualité. Ainsi, toutes les personnes ayant laissé un message téléphonique ou envoyé un message électronique au centre d'assistance ont reçu une réponse en 24 heures ou moins, tel que prévu dans la Déclaration de services aux citoyens.

ÉVALUATION DU DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE POUR LE CONCOURS 2017-2018

Appréciation des services électroniques	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat	Nouveaux professeurs-chercheurs	Soutien aux équipes de recherche
Un contenu de navigation facile dès la première visite	74 % en accord	78 % en accord	53 % en accord	63 % en accord	75 % en accord
Un contenu bien structuré	90 % en accord	89 % en accord	65 % en accord	79 % en accord	73 % en accord
De l'information assez détaillée	83 % en accord	83 % en accord	77 % en accord	80 % en accord	69 % en accord
Appréciation globale de la navigation dans les formulaires	93 % satisfaits ou très satisfaits	93 % satisfaits ou très satisfaits	72 % satisfaits ou très satisfaits	77 % satisfaits ou très satisfaits	78 % satisfaits ou très satisfaits
Nombre de répondants	448	640	167	141	55

Le Fonds utilise son **site Web pour diffuser des informations et ses décisions auprès de la communauté scientifique**. En date du 31 mars 2017, près de 267 500 visiteurs l'avaient consulté. En 2016-2017, 20ancements de programmes et appels de propositions ou de candidatures ont été annoncés par des communiqués dans la section Nouvelles du site Web. Le Fonds diffuse également par courriel un bulletin d'actualités à ses abonnés.

2454

abonnés au bulletin **FRQSC Actualités** ou à sa version anglaise

2827

abonnés Twitter

Dans un souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté scientifique et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois en matière de recherche et d'innovation, le Fonds participe à divers **comités et groupes de travail**, notamment, en 2016-2017 :

- Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche.
- Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ).
- Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ).

Les Fonds maintiennent leur engagement en matière de pratiques contribuant au **gouvernement ouvert**. En 2016-2017, ils ont poursuivi les démarches entreprises visant à faciliter l'**accès de la communauté de la recherche aux bases de données gouvernementales**. Une réflexion a été menée sur les modèles adoptés dans d'autres juridictions et les meilleures pratiques en la matière et des pistes d'actions ont été élaborées afin de faire avancer cette réflexion. Un contrat de recherche a aussi été accordé à une équipe de l'Université McGill pour identifier des modèles inspirants en matière d'accès à l'information à des fins de recherche scientifique.

Le Fonds s'assure de **rencontrer périodiquement la communauté scientifique et ses partenaires**, entre autres afin de présenter les changements apportés à ses programmes et les nouveautés. En 2016-2017, la directrice scientifique du Fonds a complété sa tournée des universités et des collèges et a déposé un bilan synthèse au conseil d'administration. De plus, elle a assuré une présence lors des principales manifestations à caractère scientifique, telles que : l'activité annuelle des Fonds québécois et fédéraux à l'intention des agents de liaison; une rencontre par webinaire avec les Bureaux de la recherche et les responsables des équipes; le colloque de l'Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ); la Journée de la relève de l'Acfas.

Le Fonds est reconnu pour son **expertise en matière d'évaluation**. C'est pourquoi différents organismes et ministères lui confient périodiquement des mandats spéciaux. Cette année, le Fonds a procédé à l'évaluation de 21 demandes.

TOURNÉE DES UNIVERSITÉS ET DES COLLÈGES

17 universités et écoles affiliées ainsi que 4 collèges visités en 2016-2017
 Plus de **450** personnes rencontrées

Fonds des leaders de la FCI

17 dossiers évalués par des comités composés de 2 ou 3 membres

Chaires de recherche du Canada

4 dossiers évalués par des conseillers scientifiques selon leur domaine d'expertise

AXE 5.2 : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

Objectif 23 : Favoriser une qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec

En 2016-2017, les FRQ ont poursuivi leurs activités visant à améliorer **la satisfaction et la mobilisation du personnel**. Au total, 8 rencontres du personnel avec le scientifique en chef et portant sur l'état d'avancement des principaux dossiers des Fonds, et 12 rencontres des responsables des programmes avec la directrice scientifique ou la directrice des programmes en plus d'une rencontre hebdomadaire tenue par la directrice des programmes avec l'ensemble du personnel, ont eu lieu. L'activité annuelle du personnel des trois Fonds a été l'occasion de renforcer les liens entre les équipes de Québec et de Montréal.

85 % du personnel participant à des formations et à du perfectionnement
502 heures de formation au total
11 bulletins du programme d'aide aux employés diffusés

En 2016-2017, le taux de roulement du personnel régulier du Fonds a été de 1,7 %. Afin d'assurer la relève et le maintien des connaissances et expertises essentielles à son bon fonctionnement, le Fonds a développé un **plan de relève et de transfert d'expertise**. Ce plan sera mis en œuvre en 2017-2018 et fera ensuite l'objet d'une mise à jour annuelle. Quant aux procédures et instructions de travail, leur analyse et leur documentation ont été suspendues pour donner priorité à l'implantation du système informatique FRQnet.

Le Fonds reconnaît que le talent et l'expertise du personnel sont essentiels à sa mission. Pour l'année civile 2016, 1 % de la masse salariale a été consacrée à la **formation**. Au total, 33 employés ont participé à des activités de formation et de perfectionnement portant notamment sur l'ergonomie, le français, des outils informatiques et la gestion du temps et des priorités.

De plus, les FRQ ont poursuivi **l'harmonisation des conditions de travail** de leur personnel. Notamment, ils ont entamé des démarches auprès des autorités gouvernementales afin d'harmoniser les régimes de retraite des employés des trois Fonds. Les conventions collectives du personnel de soutien et du personnel professionnel du FRQSC seront négociées en 2017-2018.

Objectif 24 : Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance et une saine gestion des fonds publics dans le respect des principes d'intégrité

Les Fonds ont contribué à **l'harmonisation et à l'optimisation des ressources** matérielles, financières et informationnelles par les actions suivantes :

- **Harmonisation des systèmes comptables** des trois Fonds, qui sera mise en œuvre avec l'implantation de FRQnet. De cette intégration découle **l'harmonisation du mode de comptabilisation** des bourses d'excellence pour étudiantes et étudiants.
- Maintien de la cible gouvernementale trois Fonds relative à **l'équilibre budgétaire**.
- Poursuite de l'actualisation des politiques administratives en intégrant les éléments liés à la gestion des contrats d'approvisionnement, de service et de travaux de construction, et à l'utilisation des comptes de médias sociaux.
- Adoption d'un **plan de classification et d'un calendrier de conservation des documents** communs aux trois Fonds, pour une mise en œuvre en 2017-2018.
- Lancement des travaux pour l'élaboration de tableaux de bord sur les retombées à court terme de certains programmes de bourses et de subventions à partir des rapports transmis par les titulaires.

L'amélioration continue de la gouvernance des Fonds s'inspire des meilleures pratiques en la matière. En 2016-2017, les actions incluent :

- une période de discussion stratégique à chaque séance du conseil d'administration.
- une rencontre à huis clos à la fin de chaque séance du conseil d'administration.
- le suivi de la gestion des risques : mise à jour du profil de risques, choix des actions à privilégier pour atténuer les risques et suivi de l'état d'avancement des mesures prises.
- l'harmonisation des règles de gouvernance relatives aux programmes d'aide financière des trois Fonds.
- la mise à jour du **Code d'éthique et de déontologie des administrateurs**.
- la mise en place d'une offre de courtes formations, d'une durée de 1h30, pour les administrateurs des trois Fonds, à la suite de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration qui a eu lieu en 2015-2016. Cette année, neuf membres du conseil d'administration du FRQSC ont assisté, à l'hiver 2017, à une première formation portant sur le fonctionnement de l'État, et dix, à une formation sur la stratégie organisationnelle.
- l'activité annuelle des trois conseils d'administration portant sur les modèles de partenariats, publics et privés. Les membres du conseil d'administration ont pu, à cette occasion, échanger sur les enjeux liés à l'enseignement supérieur avec la ministre

responsable de l'Enseignement supérieur, et sur la future Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

- la participation de membres du conseil d'administration à la journée d'étude FRQ-FCI sur le financement de l'exploitation et de l'entretien à long terme des grandes infrastructures de recherche (voir l'objectif 10).

Les efforts du Fonds pour l'**amélioration continue de la gestion des fonds publics** dans le respect des principes d'intégrité se sont poursuivis cette année :

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action relatif aux recommandations du Vérificateur général du Québec, à savoir l'évaluation régulière des programmes du FRQSC.
- Analyse de scénarios budgétaires à long terme afin de favoriser les décisions liées à la programmation du Fonds.
- Poursuite de l'élaboration d'une entente-cadre trois Fonds permettant d'engager les établissements gestionnaires.
- Adoption du Plan d'action de développement durable 2016-2020. Les actions de ce plan visent entre autres à promouvoir le rôle de la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable du Québec.

TABLEAUX DES OCTROIS

BOURSES, STAGES ET SUBVENTIONS EN 2016-2017	56
RÉSULTATS DES CONCOURS – BOURSES	57
RÉSULTATS DES CONCOURS - SUBVENTIONS	58
BOURSES ET STAGES PAR DOMAINE DE RECHERCHE	59
SUBVENTIONS PAR DOMAINE DE RECHERCHE	60
ACTIONS CONCERTÉES ACTIVES EN 2015-2016	62
PORTRAIT DE LA RECHERCHE INTERSECTORIELLE SOUTENUE PAR LE FRQSC	62
BOURSES ET SUBVENTIONS LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI	63
TAUX DE SUCCÈS ET PART DES FEMMES DANS LES CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS	64

BOURSES, STAGES ET SUBVENTIONS EN 2016-2017

Axes FRQ	PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS 2016-2017	Nombre	Part du Fonds excluant les FIR	Part des partenaires	Frais indirects de recherche (FIR)	Total des investissements
Programmes de bourses et de stages	Programmes généraux					
	Bourses d'initiation à la recherche — 1 ^{er} cycle	12	60 000 \$	0 \$	0 \$	60 000 \$
	Bourses de maîtrise en recherche	363	2 650 000 \$	0 \$	0 \$	2 650 000 \$
	Bourses de doctorat en recherche	682	11 032 114 \$	0 \$	0 \$	11 032 114 \$
	Bourses postdoctorales	132	2 602 334 \$	0 \$	0 \$	2 602 334 \$
	Bourses postdoctorales en recherche-crédation	6	137 653 \$	0 \$	0 \$	137 653 \$
	Bourses de réintégration à la recherche — Maîtrise	5	70 000 \$	0 \$	0 \$	70 000 \$
	Bourses de réintégration à la recherche — Doctorat	10	124 446 \$	0 \$	0 \$	124 446 \$
	Programmes en milieux de pratique					
	BMP innovation	2	22 668 \$	11 332 \$	0 \$	34 000 \$
Programmes de mobilité						
Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers	15	273 333 \$	0 \$	0 \$	273 333 \$	
	Sous-total PROGRAMMES DE BOURSES	1 227	16 972 548 \$	11 332 \$	0 \$	16 983 880 \$
Programmes de subventions	Carrières en recherche					
	Soutien à la recherche pour la relève professorale	296	3 789 447 \$		1 023 147 \$	4 812 594 \$
	Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale	13	171 263 \$		46 241 \$	217 504 \$
	Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège	37	864 462 \$			864 462 \$
	Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	7	90 000 \$			90 000 \$
	Programme conjoint Bourses de carrière FRQ-IRSST*	1	55 739 \$			55 739 \$
	<i>Sous-total</i>	354	4 970 911 \$	0 \$	1 069 388 \$	6 040 299 \$
	Projets de recherche					
	Actions concertées (incluant 7 bourses)	82	301 386 \$	2 679 482 \$	269 691 \$	3 250 559 \$
	Appui à la recherche-crédation	26	1 149 931 \$		310 483 \$	1 460 414 \$
Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR	10	244 367 \$		63 700 \$	308 067 \$	
Programme conjoint de recherche collaborative Québec-Flandre –FRQNT*	1	133 333 \$		36 000 \$	169 333 \$	
<i>Sous-total</i>	119	1 829 017 \$	2 679 482 \$	679 874 \$	5 188 373 \$	
Regroupement de chercheurs						
Soutien aux équipes de recherche	109	9 256 557 \$			9 256 557 \$	
Regroupements stratégiques	29	6 267 846 \$			6 267 846 \$	
Soutien aux infrastructures de recherche / Centres affiliés universitaires	3	392 142 \$			392 142 \$	
Soutien aux infrastructures de recherche / Instituts universitaires	7	1 638 576 \$			1 638 576 \$	
Réseau de recherche en sécurité routière	1	100 000 \$			100 000 \$	
Programmes conjoints FRQNT-FRQS*	4	643 000 \$			643 000 \$	
<i>Sous-total</i>	153	18 298 121 \$	0 \$	0 \$	18 298 121 \$	
Promotion, diffusion et reconnaissance						
Soutien aux revues scientifiques	35	625 356 \$		127 088 \$	752 444 \$	
Projets spéciaux et plateforme 3 Fonds	34	298 160 \$			298 160 \$	
Étudiants-chercheurs étoiles	12	12 000 \$			12 000 \$	
Prix d'excellence des professionnels de recherche	1	5 000 \$			5 000 \$	
Portail de diffusion électronique	1	0 \$		85 000 \$	85 000 \$	
<i>Sous-total</i>	83	940 516 \$	0 \$	212 088 \$	1 152 604 \$	
	Sous-total PROGRAMMES DE SUBVENTIONS	709	26 038 565 \$	2 679 482 \$	1 961 350 \$	30 679 397 \$
	TOTAL — BOURSES ET SUBVENTIONS	1 936	43 011 113 \$	2 690 814 \$	1 961 350 \$	47 663 277 \$

Notes : Ce tableau ne tient pas compte des remboursements effectués par les bénéficiaires (515 721 \$). Est également exclu du tableau le programme Appui aux arts et aux technologies médiatiques (107 904 \$), géré pour le compte d'un partenaire.

Dans ce tableau, on trouve deux types de boursiers dans le cadre des programmes de bourses et de stages : 1 109 boursiers ou stagiaires qui ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2016-2017 (\$ > 0), et 118 autres qui recevront un montant d'argent dans les années subséquentes (\$ = 0). Les montants incluent les concours et les engagements.

* Contribution financière du FRQSC pour des octrois réalisés par un autre Fonds dans le cadre d'un programme conjoint.

RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOURSES DE 2012-2013 À 2016-2017

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées (b)	Demandes acceptées (incluant les reports) (c)	Taux de recommandation (b/a)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
Bourses de maîtrise						
2012-2013	585	570	157	97 %	28 %	27 %
2013-2014	430	416	178	97 %	43 %	41 %
2014-2015	535	508	187	95 %	37 %	35 %
2015-2016	549	538	161	98 %	30 %	29 %
2016-2017	574	553	181	96 %	33 %	32 %
Bourses de doctorat						
2012-2013	844	809	228	96 %	28 %	27 %
2013-2014	820	775	297	95 %	38 %	36 %
2014-2015	793	765	192	96 %	25 %	24 %
2015-2016	852	820	229	96 %	28 %	27 %
2016-2017	869	842	312	97 %	37 %	36 %
Bourses de postdoctorat						
2012-2013	211	178	61	84 %	34 %	29 %
2013-2014	192	166	67	86 %	40 %	35 %
2014-2015	223	191	59	86 %	31 %	26 %
2015-2016	240	198	64	83 %	32 %	27 %
2016-2017	207	178	57	86 %	32 %	28 %

Note : Inclut les bourses générales, de réintégration à la recherche et de postdoctorat en recherche-crédation.

RÉSULTATS DES CONCOURS DE SUBVENTIONS DE 2012-2013 À 2016-2017

Année de la demande	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées (b)	Demandes acceptées (c)	Taux de recommandation (b/a)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
Soutien à la recherche pour la relève professorale						
2012-2013	216	170	106	79 %	62 %	49 %
2013-2014	238	189	126	79 %	67 %	53 %
2014-2015	226	171	119	76 %	70 %	53 %
2015-2016	260	219	91	84 %	42 %	35 %
2016-2017	248	218	93	88 %	43 %	38 %
Soutien à la recherche-création pour la relève professorale						
2012-2013	7	7	3	100 %	43 %	43 %
2013-2014	7	3	3	43 %	100 %	43 %
2014-2015	11	10	6	91 %	60 %	55 %
2015-2016	12	9	3	75 %	33 %	25 %
2016-2017	15	15	4	100 %	27 %	27 %
Soutien aux équipes de recherche						
2012-2013	107	86	30	80 %	35 %	28 %
2013-2014	109	99	34	91 %	34 %	31 %
2014-2015	92	84	34	91 %	40 %	37 %
2015-2016	94	86	20	91 %	23 %	21 %
2016-2017	99	90	30	91 %	33 %	30 %
Appui à la recherche-création						
2012-2013	23	21	8	91 %	38 %	35 %
2013-2014	16	11	9	69 %	82 %	56 %
2014-2015	19	19	9	100 %	47 %	47 %
2015-2016	11	10	5	91 %	50 %	45 %
2016-2017	25	23	12	92 %	52 %	48 %

BOURSES ET STAGES PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaines	Programmes généraux												Programme de mobilité		Programmes en milieu de pratique		Total	
	Bourses d'initiation à la recherche - 1 ^{er} cycle		Bourses de maîtrise en recherche		Bourses de doctorat en recherche		Bourses de recherche postdoctorale		Bourses postdoctorales en recherche-créditation		Bourses de réintégration à la recherche		Bourse de doctorat en recherche pour étudiants étrangers		BMP Innovation			
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Art, littérature et société	2	10 000 \$	50	455 000 \$	81	1 358 758 \$	21	430 389 \$	2	50 468 \$	3	35 001 \$	3	60 000 \$			162	2 399 616 \$
Création artistique et littéraire	1	5 000 \$	19	195 000 \$	28	494 836 \$			3	57 185 \$	2	25 000 \$					53	777 021 \$
Cultures, religions et civilisations	1	5 000 \$	16	145 000 \$	45	720 003 \$	11	320 373 \$					1	6 667 \$	1	7 000 \$	75	1 204 043 \$
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	6	30 000 \$	88	880 000 \$	177	2 850 491 \$	19	378 116 \$			7	110 000 \$	3	53 333 \$			300	4 301 940 \$
Économie, emploi et marchés			5	55 000 \$	16	266 667 \$	5	141 933 \$					1	20 000 \$			27	483 600 \$
Éducation, savoirs et compétences	1	5 000 \$	17	165 000 \$	106	1 832 531 \$	11	151 703 \$			1	4 446 \$	1	20 000 \$			137	2 178 680 \$
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine			20	180 000 \$	27	444 003 \$	11	208 264 \$					2	40 000 \$			60	872 267 \$
Gestion des organisations	1	5 000 \$	8	75 000 \$	49	893 622 \$	3	59 525 \$					1	13 333 \$			62	1 046 480 \$
Langues et langage			8	60 000 \$	16	306 668 \$	1	15 000 \$					1	20 000 \$			26	401 668 \$
Médias, communications et information			10	85 000 \$	34	606 667 \$	15	348 158 \$	1	30 000 \$	2	19 999 \$			1	27 000 \$	63	1 116 824 \$
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain			11	130 000 \$	24	398 571 \$	9	186 521 \$									44	715 092 \$
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions			19	175 000 \$	35	519 300 \$	16	360 963 \$					1	20 000 \$			71	1 075 263 \$
Relations internationales et développement			5	50 000 \$	22	339 997 \$	1	1 389 \$					1	20 000 \$			29	411 386 \$
Total	12	60 000 \$	276	2 650 000 \$	660	11 032 114 \$	123	2 602 334 \$	6	137 653 \$	15	194 446 \$	15	273 333 \$	2	34 000 \$	1109	16 983 880 \$

SUBVENTIONS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaines	Carrières en recherche										Projets de recherche							
	Soutien à la recherche pour la relève professorale		Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale		Dégagement de la tâche d'enseignement de chercheurs de collège		Transfert de bourses postdoctorales en subvention de démarrage		Programmes conjoints FRQNT-FRQS		Actions concertées		Appui à la recherche-crédation		Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR		Programmes conjoints FRQNT-FRQS	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Art, littérature et société	26	338 609 \$	3	39 595 \$	13	322 856 \$							1	48 617 \$				
Création artistique et littéraire			7	92 397 \$	1	14 000 \$							20	899 948 \$				
Cultures, religions et civilisations	10	130 348 \$			1	21 356 \$									3	88 175 \$		
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	65	838 206 \$			5	67 900 \$	3	35 000 \$			27	1 052 815 \$			2	27 682 \$		
Économie, emploi et marchés	26	334 417 \$									5	310 063 \$						
Éducation, savoirs et compétences	54	677 731 \$			9	199 000 \$	1	15 000 \$			38	1 214 356 \$			2	45 226 \$	1	133 333 \$
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	9	118 233 \$			1	44 500 \$					1	25 000 \$			1	28 823 \$		
Gestion des organisations	32	407 569 \$			2	59 850 \$					3	153 087 \$						
Langues et langage	6	78 608 \$																
Médias, communications et information	13	166 804 \$	1	13 200 \$	2	34 000 \$	2	25 000 \$			2	91 940 \$	4	153 556 \$	2	54 461 \$		
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	19	239 538 \$	2	26 071 \$					1	55 739 \$	3	49 883 \$	1	47 810 \$				
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	28	356 031 \$			3	101 000 \$	1	15 000 \$			3	83 724 \$						
Relations internationales et développement	8	103 353 \$																
Secteur non déclaré ou hors SSHAL																		
Total	296	3 789 447 \$	13	171 263 \$	37	864 462 \$	7	90 000 \$	1	55 739 \$	82	2 980 868 \$	26	1 149 931 \$	10	244 367 \$	1	133 333 \$

Note : Excluant les frais indirects de recherche.

SUBVENTIONS PAR DOMAINE DE RECHERCHE - SUITE

Domaines	Regroupement de chercheurs										Promotion, diffusion et valorisation										Total			
	Soutien aux équipes de recherche		Regroupements stratégiques		Soutien aux infrastructures de recherche		Réseau de recherche en sécurité routière		Programmes conjoints FRQNT-FRQS		Soutien aux revues scientifiques		Projets spéciaux		Étudiants-chercheurs étoiles		Prix d'excellence des professionnels de recherche		Plateforme 3 Fonds				Portail de diffusion électronique	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$			Nb	\$
Art, littérature et société	8	649 808 \$	3	793 392 \$							9	167 878 \$	2	8 368 \$	3	3 000 \$	1	5 000 \$			1	0 \$	70	2 377 123 \$
Création artistique et littéraire	1	96 127 \$	1	208 500 \$																			30	1 310 972 \$
Cultures, religions et civilisations	6	510 971 \$	1	240 000 \$							6	116 198 \$			2	2 000 \$							29	1 109 048 \$
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	30	2 943 400 \$	8	1 861 038 \$	9	1 899 468 \$	1	100 000 \$	3	593 000 \$	7	112 220 \$	7	33 050 \$	1	1 000 \$			1	40 000 \$			169	9 604 779 \$
Économie, emploi et marchés	4	238 920 \$	2	480 590 \$							1	18 149 \$											38	1 382 139 \$
Éducation, savoirs et compétences	15	1 232 733 \$	2	529 750 \$					1	50 000 \$	1	20 025 \$	7	64 666 \$	1	1 000 \$			3	43 747 \$			135	4 226 567 \$
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	2	129 360 \$									1	19 704 \$			1	1 000 \$							16	366 620 \$
Gestion des organisations	9	680 460 \$									4	61 402 \$											50	1 362 368 \$
Langues et langage	5	419 972 \$	1	125 000 \$							1	14 759 \$											13	638 339 \$
Médias, communications et information	6	501 684 \$	1	191 587 \$									8	26 331 \$					1	16 666 \$			42	1 275 229 \$
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	7	642 445 \$	2	323 450 \$							2	39 049 \$	3	31 999 \$	1	1 000 \$			2	33 333 \$			43	1 490 317 \$
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	12	919 545 \$	6	1 369 539 \$	1	131 250 \$					3	55 972 \$			2	2 000 \$							59	3 034 061 \$
Relations internationales et développement	4	291 132 \$													1	1 000 \$							13	395 485 \$
Secteur non déclaré ou hors SSHAL			2	145 000 \$																			2	145 000 \$
Total	109	9 256 557 \$	29	6 267 846 \$	10	2 030 718 \$	1	100 000 \$	4	643 000 \$	35	625 356 \$	27	164 414 \$	12	12 000 \$	1	5 000 \$	7	133 746 \$	1	0 \$	709	28 718 047 \$

ACTIONS CONCERTÉES ACTIVES EN 2016-2017

ACTIONS CONCERTÉES EN COURS	PARTENAIRES ET COLLABORATEURS	DATE DU LANCEMENT	MONTANT TOTAL DE L'ENVELOPPE	NOMBRE DE PROJETS
Appels de proposition lancés en 2016-2017				
Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'absence de soins menaçant leur santé physique	MSSS	mars 2017	299 212 \$	
La sexualité chez les adolescentes, les adolescents et les jeunes adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)	RNETSA	janvier 2017	168 307 \$	
Programme de recherche sur la culture et le numérique	MCC	décembre 2016	346 750 \$	
La participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective : un enjeu de société	MIDI	décembre 2016	658 825 \$	
Programme de recherche sur l'écriture et la lecture	MEES	octobre 2016	1 549 638 \$	
La radicalisation menant à la violence au Québec : mieux comprendre pour mieux prévenir	MIDI	juin 2016	456 000 \$	
Bourses sur le jeu responsable (maîtrise, doctorat et postdoctorat, bourse de carrière)	Mise sur toi	juin 2016	922 162 \$	
Programme de recherche sur la violence conjugale, 2 ^e concours	MSSS	mai 2016	585 944 \$	
Appels de proposition lancés avant 2016-2017				
Les approches et pratiques favorables à la persévérance et réussite scolaires	MELS	mars 2013	480 000 \$	3
La conduite responsable en recherche : mieux comprendre pour mieux agir*	FRQSC-FRQNT-FRQS	octobre 2015	300 000 \$	1
Adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme au Québec	RNETSA	janvier 2015	224 410 \$	1
Regards sur les modes de rémunération des médecins	Commissaire à la santé et au bien-être	janvier 2014	410 000 \$	2
Perception des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé	MSSS	novembre 2011	237 500 \$	1
Bourses sur le jeu responsable	Mise sur toi	septembre 2015	5 000 000 \$	3
Étude sur la progression/rétention des femmes dans les professions masculines	Secrétariat à la condition féminine-FRQNT	octobre 2014	205 000 \$	1
La mesure populationnelle du développement de l'enfant (vers 2 ans)	Fondation Lucie et André Chagnon	mai 2014	50 000 \$	1
Programme de recherche sur l'écriture	MELS	mai 2011	1 567 500 \$	6
Parcours des femmes en situation d'itinérance	Secrétariat à la condition féminine	février 2015	200 000 \$	1
Le portrait et les effets de l'intervention comportementale intensive	MSSS	juin 2010	250 000 \$	1
Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent, phase 5	MSSS	juin 2013	760 000 \$	10
Programme de recherche sur l'écriture et la lecture	MELS	mars 2014	1 615 000 \$	18
Attitudes et comportements des employeurs – diversité de la main-d'œuvre	MTESS	décembre 2015	665 000 \$	3
Programme de recherche en sécurité routière	SAAQ, FRQS	avril 2012	904 485 \$	4
Conséquences de la prostitution sur les filles et les femmes au Québec	Secrétariat à la condition féminine	février 2015	160 000 \$	1
Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires 2016-2017	MEES	novembre 2015	2 400 000 \$	8
Pauvreté et exclusion sociale-Phase 3	MESS, MSSS, SHQ, MELS	novembre 2014	791 000 \$	3
Développement d'un réseau de recherche - Persévérance et réussite scolaires	Fondation Antoine Turmel, MELS	novembre 2014	712 500 \$	1
Chaire de recherche sur le jeu responsable	Mise sur toi	septembre 2011	950 000 \$	1
Persévérance et réussite scolaires	MELS	mars 2013	2 400 000 \$	1
Évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population - phase 2	MSSS, FRQS, CRPO	mai 2012	425 028 \$	3
Programme de recherche sur la violence conjugale	DSSGAC, DRITC (MSSS)	juin 2014	600 000 \$	3
Vieillesse de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques	Secrétariat aux aînés, Le curateur public, MESS, SHQ, MFA, OPHQ, MAMROT, FRQNT, FRQS, MSSS, MTQ	juin 2013	1 104 750 \$	6
TOTAL	19 PARTENAIRES	31	27 399 011 \$	83

Notes : Le FRQSC est partenaire d'office de toutes les actions concertées, qu'il contribue financièrement ou non. Il est exclu de la présente liste. Les frais de gestions et les frais indirects de recherche ne sont pas inclus dans ces montants.

*Aucun versement n'a été effectué en 2016-2017.

PORTRAIT DES INITIATIVES INTERSECTORIELLES DE RECHERCHE EN 2016-2017

INITIATIVES INTERSECTORIELLES DE RECHERCHE	NOMBRE
TROIS FONDS	11
Réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière	
Regroupement stratégique Calcul Québec	
Bourse de carrière FRQ - IRSST en santé et sécurité du travail	
Action concertée sur le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques et de santé	
Action concertée sur la conduite responsable en recherche*	
Programme bilatéral de recherche collaborative Québec-Flandre (FRQ-FWO)	
Réseau Innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation	
<i>Future Earth</i>	
Courtes missions de recherche Québec-Scandinavie	
Programme de recherche sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies (NE ³ LS)*	
Réseau Québec Maritime*	
FRQNT-FRQSC	4
Quatre regroupements stratégiques : Réseaux d'entreprise, logistique et transport; opérationnalisation du développement durable; musique, médias et technologies; Cerveau, langage et musique	
FRQSC-FRQS	9
Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés	
Action concertée sur la sécurité routière	
Deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration sociale	
Deux instituts universitaires de première ligne en santé et services sociaux	
Deux regroupements stratégiques : Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales et Centre de recherche en éthique	
Appui à la recherche pour les enseignants-chercheurs de collèges	
NOMBRE TOTAL D'INITIATIVES IMPLIQUANT LE FRQSC	24

* Aucun versement n'a été effectué en 2016-2017.

BOURSES ET SUBVENTIONS LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI

Programmes	Nombre de dossiers	Montant
Bourses de maîtrise en recherche	3	36 750 \$
Total	3	36 750 \$

Part des investissements 2016-2017 provenant de cette enveloppe spéciale : 0,08 %.

TAUX DE SUCCÈS ET PART DES FEMMES DANS LES CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS

SUR 10 ANS (de 2008 à 2017)		FEMMES			HOMMES			TOTAL			PART DES FEMMES	
		Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées
PROGRAMME												
Maîtrise		3 798	1 254	33 %	1 698	522	31 %	5 496	1 776	32 %	69 %	71 %
Doctorat		5 032	1 598	32 %	3 163	958	30 %	8 195	2 556	31 %	61 %	63 %
Postdoctorat		1 052	304	29 %	888	270	30 %	1 940	574	30 %	54 %	53 %
Établissement en carrière		1 212	591	49 %	1 101	548	50 %	2 313	1 139	49 %	52 %	52 %
Projets de recherche		119	49	41 %	152	66	43 %	271	115	42 %	44 %	43 %
Domaines stratégiques		386	161	42 %	217	109	50 %	603	270	45 %	64 %	60 %
Infrastructures de recherche		396	148	37 %	608	220	36 %	1 004	368	37 %	39 %	40 %
TOTAL		11 995	4 105	34 %	7 827	2 693	34 %	19 822	6 798	34 %	61 %	60 %

ANNÉE 2016-2017		FEMMES			HOMMES			TOTAL			PART DES FEMMES	
		Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées
PROGRAMME												
Maîtrise		395	136	34 %	179	45	25 %	574	181	32 %	69 %	75 %
Doctorat		532	213	40 %	337	99	29 %	869	312	36 %	61 %	68 %
Postdoctorat		114	29	25 %	90	28	31 %	204	57	28 %	56 %	51 %
Établissement en carrière		140	55	39 %	123	42	34 %	263	97	37 %	53 %	57 %
Projets de recherche		11	4	36 %	14	8	57 %	25	12	48 %	44 %	33 %
Domaines stratégiques		59	20	34 %	20	7	35 %	79	27	34 %	75 %	74 %
Infrastructures de recherche		45	14	31 %	54	16	30 %	99	30	30 %	45 %	47 %
TOTAL		1 296	471	36 %	817	245	30 %	2 113	716	34 %	61 %	66 %

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 du FRQSC a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D 8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Ce plan confirme l'engagement officiel du Fonds dans une démarche de développement durable. Les résultats de la première année de mise en œuvre du Plan d'action de développement durable 2016-2020 sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

Action 1 : Accroître l'archivage numérique et la classification électronique des documents

INDICATEUR ET CIBLES

État d'avancement du système de gestion documentaire

Cible 1 : Calendrier de conservation adopté d'ici le 31 octobre 2016

Cible 2 : Classification électronique des documents implantée d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible 1 est atteinte et la cible 2 est en voie d'être atteinte.

Le plan de classification et le calendrier de conservation ont été adoptés en juin 2016.

Manière de contribuer (détails de l'action) : Le calendrier de conservation et le plan de classification ont été adoptés en juin 2016 et leur mise en œuvre se déroulera en 2017-2018.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 :

Domaine 1 – Activités courantes de gestion administrative; résultat recherché n° 1 « Réalisation d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles ».

Action 2 : Promouvoir l'utilisation des transports collectifs et actifs auprès des employés

Nombre et nature des activités de sensibilisation

Cible 1 : Au moins une activité de sensibilisation par année

Part des nouveaux employés informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun

Cible 2 : 100 % des nouveaux employés informés

Nombre de sondages sur l'utilisation des transports collectifs et actifs du personnel

Cible 3 : Au moins deux sondages réalisés auprès du personnel d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : Les cibles 1 et 2 sont atteintes, la cible 3 est en voie d'être atteinte.

Plusieurs activités de sensibilisation sont organisées chaque année et tous les nouveaux employés sont informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun. Un sondage sur le transport en commun a été réalisé à l'hiver 2017.

Manière de contribuer (détails de l'action) :

Cible 1 : Les FRQ ont participé en septembre 2016 au Défi sans auto solo dont l'objectif est de sensibiliser les employés à l'utilisation des transports collectifs et actifs. À cette occasion, le bureau de Montréal a obtenu le prix Petite entreprise. Au total, 42 employés des Fonds ont participé à cet événement pour un total de 1342 km parcourus et 225 kg de gaz à effet de serre épargnés. De plus, les FRQ offrent à leurs employés de Québec le bénéfice de L'abonne Bus Travailleur du Réseau de transport de la Capitale (RTC), et le remboursement du transport en commun aux employés de Montréal.

Cible 2 : Les nouveaux employés sont informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun au moment de leur arrivée.

Cible 3 : Un sondage sur l'utilisation des transports collectifs et actifs du personnel des FRQ a été réalisé à l'hiver 2017. De ce sondage, il ressort que la rapidité et la flexibilité du moyen de transport motivent le choix des employés des FRQ. À Montréal, plus de 85 % des employés utilisent un transport collectif ou actif toute l'année et, pour la plupart d'entre eux, la durée du trajet pour se rendre au travail est d'entre 30 minutes et 1 heure. À Québec, environ 60 % des employés utilisent un transport collectif ou actif toute l'année. La voiture en solo et le transport en commun sont les deux modes de transport privilégiés par les employés et plus de la moitié d'entre eux mettent moins de 30 minutes pour se rendre au travail. Ils sont un peu plus de 10 % à marcher ou courir toute l'année.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Domaine 2 – Transport et déplacement des employés; résultat recherché n° 3 « Réalisation d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des transports collectifs et actifs par les employés ».

Action 3 : Favoriser la réduction des déplacements liés à l'évaluation des demandes au programme « Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs »

INDICATEUR ET CIBLE

Proportion des réunions des comités d'évaluation de ce programme tenues par conférence téléphonique

Cible : 100 % des réunions d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible est atteinte.

100 % des réunions des comités d'évaluation de ce programme sont tenues par conférence téléphonique.

Manière de contribuer (détails de l'action) : Les réunions des comités d'évaluation du programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (un changement de dénomination a eu lieu et ce programme est désormais intitulé Soutien à la recherche pour la relève professorale) sont désormais toutes tenues par conférence téléphonique.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Aucun résultat recherché associé.

Action 4 : Optimiser la gestion écoresponsable du parc informatique

INDICATEURS ET CIBLES

Proportion des nouveaux serveurs permettant la virtualisation

Cible 1 : 100 % des nouveaux serveurs

Nombre d'imprimantes partagées

Cible 2 : 100 % des nouvelles imprimantes partagées par plusieurs utilisateurs

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : Les cibles 1 et 2 sont atteintes.

Tous les nouveaux serveurs permettent la virtualisation et les 12 nouvelles imprimantes sont partagées.

Manière(s) de contribuer (détails de l'action) :

Cible 1 : Tous les serveurs ajoutés permettent de regrouper plusieurs serveurs virtuels sur un même serveur physique ce qui entraîne une moindre consommation d'espace, d'énergie et de matière première.

Cible 2 : Toutes les nouvelles imprimantes sont partagées. Cela permet d'en optimiser la vie utile et de réduire le gaspillage de cartouches d'encre sous-utilisées.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Domaine 4 – Technologies de l'information et des communications; résultat recherché n° 6 « Mise en œuvre d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques ».

Action 5 : Organiser et tenir des événements de manière écoresponsable

INDICATEUR ET CIBLES

Nombre et proportion d'événements organisés par le Fonds intégrant des mesures écoresponsables

Cible 1 : Au moins 50 % des événements d'ici 2018

Cible 2 : Au moins 80 % des événements d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : Les cibles 1 et 2 sont en voie d'être atteintes.

Les FRQ intègrent de plus en plus de mesures écoresponsables dans l'organisation de leurs événements.

Manière de contribuer (détails de l'action) : Les FRQ ont réduit la quantité de papier remise aux participants de leurs événements. De plus, ils privilégient l'utilisation de vaisselle recyclable ou pouvant être compostée pour les pauses-repas.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Domaine 5 – Communications gouvernementales et organisation d'événements; résultat recherché n° 7 « Réalisation de produits et d'activités de communication et organisation d'événements écoresponsables ».

Action 6 : Élaborer une politique d'acquisition écoresponsable

INDICATEUR ET CIBLE

État d'avancement de la politique

Cible : Politique élaborée d'ici le 31 mars 2017

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible n'est pas atteinte.

Aucun résultat obtenu en 2016-2017.

Manière de contribuer (détails de l'action) : L'élaboration de la politique d'acquisition écoresponsable a été reportée à 2017-2018 en raison de la priorité accordée au développement du nouveau système informatique FRQnet.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Domaine 6 – Marchés publics; résultat recherché n° 8 « Intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable ».

Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

Action 7 : Prendre en compte les principes de développement durable dans l'élaboration des politiques et stratégies du Fonds

INDICATEUR ET CIBLE

Part des nouvelles politiques et stratégies élaborées en prenant compte des principes de développement durable

Cible : 100 % des nouvelles politiques et stratégies, d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : Non applicable en 2016-2017.

Une stratégie est en cours d'élaboration et les principes de développement durable sont pris en compte.

Manière(s) de contribuer (détails de l'action) : Aucune politique ni stratégie n'ont été élaborées en 2016-2017. Les principes de développement durable ont toutefois été pris en compte dans l'élaboration en cours de la stratégie pour l'obtention de grands prix et autres distinctions scientifiques, laquelle sera finalisée en 2017-2018.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Résultat recherché n° 10 « Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable ».

Action 8 : Suivre et améliorer la satisfaction et la mobilisation du personnel

INDICATEURS ET CIBLES

Nombre de sondages sur la satisfaction des employés

Cible 1 : Deux sondages effectués d'ici 2020

Nombre et nature des mesures visant l'amélioration de la satisfaction des employés

Cible 2 : Au moins deux mesures mises en place d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible 1 est en voie d'être atteinte et la cible 2 est atteinte.

Aucun résultat obtenu en 2016-2017 en ce qui concerne le premier indicateur. En ce qui concerne le second indicateur, le Fonds a poursuivi la mise en œuvre de ses mesures visant la satisfaction et la mobilisation de son personnel.

Manière de contribuer (détails de l'action) :

Cible 1 : Un premier sondage sur la satisfaction des employés a été réalisé à l'été 2015. Le prochain sondage sera réalisé à l'été 2017.

Cible 2 : Le Fonds a poursuivi les activités qui avaient été mises en œuvre à la suite du premier sondage sur la satisfaction des employés (rencontre annuelle du personnel des trois Fonds, diffusion régulière des bulletins du programme d'aide aux employés, tirages de billets d'entrée de musée, mise à l'honneur des employés ayant atteint 25, 30 et 35 années de service, etc.).

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Résultat recherché n° 10 « Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable ».

Action 9 : Mise en place d'un plan de relève et de transfert d'expertise

INDICATEUR ET CIBLE

État d'avancement du plan

Cible : Mise en place du plan d'ici le 31 mars 2017

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible est atteinte.

Le plan de relève et de transfert d'expertise est terminé.

Manière de contribuer (détails de l'action) : Un diagnostic a été effectué en octobre 2016 afin d'évaluer et de planifier les besoins. Sur la base de ce diagnostic, le plan de relève et de transfert d'expertise a été élaboré. Ce plan sera mis en œuvre en 2017-2018 et fera ensuite l'objet d'une mise à jour annuelle.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Résultat recherché n° 10 « Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable ».

Objectif gouvernemental 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales

Action 10 : Organiser ou collaborer à l'organisation de forums et journées de réflexion sur les défis prioritaires du Québec

INDICATEURS ET CIBLES

Nombre et nature des forums et des journées de réflexion tenus

Cible 1 : Au moins une journée de réflexion ou un forum par année

Nombre et profil des participants

Cible 2 : Représentation des parties prenantes parmi les participants invités

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : Les cibles ne sont pas atteintes pour l'année 2016-2017.

Manière de contribuer (détails de l'action) : Aucun forum ou journée de réflexion sur les défis prioritaires du Québec n'a été organisé par le FRQSC en 2016-2017. Cependant, les FRQ préparent actuellement un forum de réflexion sur le vieillissement démographique qui se tiendra à l'automne 2017.

Lien avec objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Objectif 6.3 « Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités »; résultat recherché n° 15 « Accroître l'utilisation de moyens qui encouragent et facilitent la consultation et la participation des citoyens et des parties prenantes dans le cadre des travaux des ministères et organismes ».

Objectif gouvernemental 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action 11 : Poursuivre l'offre de formation en matière de développement durable

INDICATEURS ET CIBLES

Proportion des nouveaux employés joints par une activité de formation sur le développement durable

Cible 1 : 100 % des nouveaux employés

Proportion des administrateurs joints par une activité de formation sur le développement durable

Cible 2 : 100 % des nouveaux membres joints dans l'année suivant leur nomination

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible 1 est atteinte et la cible 2 n'est pas atteinte.

Tous les nouveaux employés ont été joints par une activité de formation sur le développement durable. En ce qui concerne les nouveaux administrateurs, une formation sur le développement durable leur sera offerte en 2017-2018.

Manière de contribuer (détails de l'action) :

Cible 1 : Tous les nouveaux employés sont invités à suivre un module en ligne sur le développement durable.

Cible 2 : De nouveaux membres du conseil d'administration du FRQSC ont été nommés en 2016-2017. Une formation est en préparation pour 2017-2018.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Résultat recherché n° 16 « Formation sur les pratiques en matière de développement durable ».

Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

Action 12 : Soutenir des initiatives intersectorielles qui intègrent les arts, la culture, la créativité et l'innovation

INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'initiatives soutenues par les Fonds

Cible : Au moins trois nouvelles initiatives soutenues d'ici 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible est atteinte.

Trois initiatives intersectorielles qui intègrent l'art, la culture, la créativité et l'innovation ont été soutenues en 2016-2017.

Manière de contribuer (détails de l'action) : Les FRQ ont collaboré avec le Musée de la civilisation dans le cadre de l'évènement *Décoder le monde : Robotique et intelligence artificielle*. Ils ont participé au projet d'Exposition « agricole » 2017 et aux travaux du Comité Art et Santé du Musée des Beaux-Arts de Montréal, présidé par le scientifique en chef du Québec et la directrice du Musée.

Lien avec les objectifs de l'Agenda 21 de la Culture du Québec : Lien avec les objectifs 12 « Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence d'autres secteurs de l'activité économique » et 14 « Développer et promouvoir la créativité en intégrant la culture dans les politiques d'innovation » de l'Agenda 21 de la Culture du Québec.



Objectif gouvernemental 1.6 : Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

Action 13 : Consolider les collaborations de recherche nationales et internationales du Fonds en lien avec le développement durable

INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'activités de collaborations nationales ou internationales en lien avec le développement durable

Cible : Au moins une activité par année

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible est atteinte.

Lancement du Réseau Québec maritime, signature de l'entente créant l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime et soutien à la mise en œuvre du projet SAGA de l'UNESCO.

Manière de contribuer (détails de l'action) : Les Fonds ont soutenu la création du Réseau Québec maritime, un réseau interétablissement et intersectoriel, dont le thème porte spécifiquement sur les questions maritimes. Le premier partenaire du Réseau sur la scène internationale sera l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime. L'Institut a pour objectif de doter la France et le Québec d'un mécanisme conjoint de positionnement concurrentiel dans les grandes initiatives internationales et d'alimenter la vision de développement durable du secteur maritime de part et d'autre de l'Atlantique. Enfin, les FRQ, en collaboration avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, ont décidé de soutenir la mise en œuvre du projet SAGA de l'UNESCO au Québec, dont l'objectif global est de contribuer à réduire l'écart entre les genres dans les domaines de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Aucun résultat recherché associé. Le projet SAGA s'inscrit toutefois dans l'orientation 4 de la Stratégie « Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques ».

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE

Objectif gouvernemental 2.3 : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

Action 14 : Mettre en œuvre des mesures favorisant l'écoresponsabilité dans la recherche soutenue par le Fonds

INDICATEURS ET CIBLES

État d'avancement de l'élaboration de l'énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche

Cible 1 : Énoncé de principe élaboré d'ici le 31 mars 2017

État d'avancement du processus de déclaration des impacts environnementaux de la recherche

Cible 2 : Processus de déclaration établi d'ici le 31 mars 2017

État d'avancement de la réflexion sur les dépenses écoresponsables des chercheurs, dans le cadre des subventions de recherche

Cible 3 : Recommandations proposées d'ici le 30 juin 2018

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible 1 est atteinte et la cible 2 est en voie d'être atteinte. En ce qui concerne la cible 3, l'action a été reportée.

L'énoncé de principe a été rédigé et le processus de déclaration des impacts environnementaux de la recherche est en cours d'élaboration. Aucun résultat à documenter en ce qui concerne la cible 3 pour 2016-2017.

Manière de contribuer (détails de l'action) :

Cible 1 : L'énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche a été rédigé, puis présenté au conseil d'administration de chacun des trois Fonds en 2016.

Cible 2 : Le processus de déclaration des impacts environnementaux de la recherche prévoit l'ajout d'une nouvelle question à l'intention des chercheuses et chercheurs pour définir le niveau de risque d'impact néfaste sur l'environnement de leur projet. La question sera intégrée dans les formulaires de demande du nouveau système informatique FRQnet.

Cible 3 : L'action a été reportée.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Résultat recherché n° 26 « Intégration de critères d'écoresponsabilité et de mesures d'écoconditionnalité dans les programmes de soutien financier et d'investissements publics ».

ORIENTATION SPÉCIFIQUE AUX FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

Objectif organisationnel : Soutenir et mettre en valeur la recherche québécoise en développement durable

Action 15 : Soutenir des programmes ou initiatives de recherche qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable

INDICATEUR ET CIBLE

Portrait des programmes et initiatives de recherche en développement durable soutenus par le Fonds et contribution à la Stratégie gouvernementale

Cible : Mise à jour annuelle du portrait

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible n'est pas atteinte.

Manière de contribuer (détails de l'action) : L'élaboration des indicateurs pour dresser le portrait a été reportée à 2017-2018.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Orientation spécifique aux FRQ donc aucun objectif associé ni aucun résultat recherché.

Action 16 : Mettre en valeur la recherche en développement durable financée par le Fonds et faciliter le transfert des connaissances issues de cette recherche

INDICATEURS ET CIBLES

Nombre et nature des activités de mise en valeur de la recherche en développement durable

Cible 1 : Au moins une activité de mise en valeur par année

Nombre d'activités de transfert des connaissances coordonnées par le Fonds dans le cadre d'Actions concertées en lien avec le développement durable

Cible 2 : Au moins une activité de transfert pour chaque Action concertée terminée entre 2016 et 2020

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : Les cibles 1 et 2 sont atteintes pour 2016-2017.

Plusieurs activités de mise en valeur de la recherche en développement durable ont été organisées par les Fonds et toutes les actions concertées en lien avec le développement durable et terminées en 2016-2017 ont fait l'objet d'une activité de transfert.

Manière de contribuer (détails de l'action) :

Cible 1 : Les FRQ ont organisé un petit-déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale au cours duquel trois chercheuses ont offert des présentations sur les changements climatiques. De plus, les Fonds ont diffusé plusieurs capsules scientifiques sur divers aspects du développement durable.

Cible 2 : Au terme de chaque recherche menée dans le cadre du programme Actions concertées, le FRQSC et les organismes partenaires organisent une activité de transfert des connaissances. En 2016-2017, deux activités de transfert des connaissances ont été coordonnées par le Fonds dans le cadre de deux Actions concertées dont la thématique est en lien avec le développement durable, à savoir Évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population et Pauvreté et exclusion sociale. En tout, 72 personnes ont été rejointes par ces activités de transfert.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Orientation spécifique aux FRQ donc aucun objectif associé ni aucun résultat recherché.

Action 17 : Mettre à jour l'indicateur de la recherche québécoise en développement durable

INDICATEUR ET CIBLE

Mise à jour de l'indicateur sur les publications scientifiques en développement durable

Cible : Indicateur mis à jour d'ici 2018

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

Résultats obtenus et atteinte des cibles : La cible est en voie d'être atteinte.

Aucun résultat obtenu en 2016-2017.

Manière de contribuer (détails de l'action) : La mise à jour de l'indicateur de la recherche québécoise en développement durable est prévue en 2017-2018.

Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale : Orientation spécifique aux FRQ donc aucun objectif associé ni aucun résultat recherché.

APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES

PARTIE IV

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION DES VALEURS DE L'ORGANISATION

Le conseil d'administration du FRQSC a adopté, le 19 décembre 2002, un code d'éthique et de déontologie des administrateurs qui s'applique aux membres du conseil d'administration et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, siègent au conseil d'administration de divers organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. Ce code a été révisé le 5 avril 2012, puis le 22 juin 2016. Son adoption signifie aux personnes concernées que l'exercice de leurs fonctions doit s'inspirer de certaines valeurs que le Fonds reconnaît comme fondamentales dans la mise en œuvre de son mandat, à savoir l'excellence, la créativité et l'originalité, l'audace et la vision, la liberté académique, l'intégrité et l'éthique, ainsi que la poursuite du bien commun. Ces valeurs doivent se refléter dans la conduite de toutes les personnes que vise ce code, lesquelles doivent adopter une conduite conforme à celui-ci.

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs est disponible sur le [site web du Fonds](#) et en annexe du présent rapport annuel.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En 2016-2017, le FRQSC a reçu et traité quatre demandes d'accès à l'information, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, ci-après la « Loi sur l'accès »). L'une de ces demandes provenait d'un titulaire de bourse et visait à obtenir des informations personnelles contenues à son dossier. Cette demande a été acceptée dans son intégralité.

En 2016-2017, trois demandes d'accès à des documents administratifs ont également été reçues. De ce nombre :

- une demande a été refusée en raison de l'inexistence du document demandé (art. 47 (3) de la Loi sur l'accès);
- une demande a été acceptée partiellement compte tenu du fait que les documents demandés contenaient des renseignements personnels d'une tierce personne qui n'a pas consenti à la communication de ces renseignements (art. 53, 54, 59 et 88 de la Loi sur l'accès);
- une demande a été acceptée partiellement dans la mesure où certains documents demandés contenaient des informations pour lesquels les outils d'extractions du Fonds étaient inadaptés (art. 15 de la Loi sur l'accès).

Toutes les demandes ont été traitées à l'intérieur des délais prescrits par la Loi sur l'accès. Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement et aucune demande de révision devant la Commission d'accès à l'information (CAI) n'a été déposée pendant la période visée par le présent rapport annuel de gestion.

Le site Web du FRQSC contient une section *Diffusion de l'information* dans laquelle se retrouvent les documents et renseignements dont la diffusion est requise en vertu de la section III du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Tous les documents administratifs auxquels le Fonds a donné accès ont été diffusés sur le site web du Fonds, conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, r. 2). Dans un cas, la mise en ligne sur le site Web accusait trois jours de retard sur le délai maximal de cinq jours pour en faire la diffusion.

Les nouveaux employés du Fonds sont invités à suivre une formation en ligne intitulée : « Sensibilisation à la sécurité de l'information ». Cette formation contient des modules portant sur la protection des renseignements personnels.

RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Dans le chapitre 3 de son rapport présenté à l'Assemblée nationale à l'automne 2012-2013, le Vérificateur général du Québec a émis des recommandations qui s'appliquent notamment au FRQSC. Le Fonds a adopté, en avril 2013, un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations le concernant. La mise en œuvre de ce plan d'action s'est poursuivie en 2016-2017 avec l'évaluation de la programmation du Fonds. Cette évaluation s'est terminée en juin 2017 et un suivi a été présenté au comité de gouvernance et au CA du Fonds.

CONTRATS DE SERVICES DONT LA DÉPENSE EST DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2016 ET LE 31 MARS 2017

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, G-1.011), le Fonds doit rendre compte des contrats de services qu'il a conclus et qui comportent une dépense de 25 000 \$.

En 2016-2017, le Fonds n'a pas conclu de contrat de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

PARTIE V

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC
Scientifique en chef du Québec



Louise Poissant, Ph. D.
Directrice scientifique

Québec, le 16 juin 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Société et culture, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

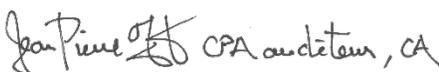
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Société et culture au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Québec, le 16 juin 2017

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	50 617 824 \$	50 813 810 \$	51 806 670 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	500 000	326 496	499 292
	<u>51 117 824</u>	<u>51 140 306</u>	<u>52 305 962</u>
CHARGES			
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES			
Subventions	30 783 976	30 388 468	31 609 709
Bourses	16 148 255	16 866 992	16 199 445
FONCTIONNEMENT (note 4)	4 498 786	4 637 306	4 583 315
	<u>51 431 017</u>	<u>51 892 766</u>	<u>52 392 469</u>
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(313 193)	(752 460)	(86 507)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>884 982</u>	<u>884 982</u>	<u>971 489</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	<u><u>571 789 \$</u></u>	<u><u>132 522 \$</u></u>	<u><u>884 982 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	14 310 837 \$	14 679 398 \$
Intérêts courus	13 787	13 787
Subventions à recevoir et autres créances (note 6)	<u>2 354 775</u>	<u>1 837 098</u>
	<u>16 679 399</u>	<u>16 530 283</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	714 213	592 603
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 10)	<u>16 230 945</u>	<u>15 359 147</u>
	<u>16 945 158</u>	<u>15 951 750</u>
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>(265 759)</u>	<u>578 533</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	9 126	21 280
Immobilisations corporelles (note 7)	<u>389 155</u>	<u>285 169</u>
	<u>398 281</u>	<u>306 449</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 5)	<u>132 522 \$</u>	<u>884 982 \$</u>

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :



 Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC
 Scientifique en chef du Québec



 Julien Bilodeau, Ph.D., CPA auditeur, CA
 Président du comité d'audit

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	Budget	Réel	Réel
DÉFICIT DE L'EXERCICE	<u>(313 193) \$</u>	<u>(752 460) \$</u>	<u>(86 507) \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(203 333)	(267 413)	(168 329)
Amortissement	218 582	163 427	135 880
	<u>15 249</u>	<u>(103 986)</u>	<u>(32 449)</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisitions	(15 000)	(11 364)	(21 280)
Utilisation	15 000	23 518	16 029
	<u>-</u>	<u>12 154</u>	<u>(5 251)</u>
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(297 944)	(844 292)	(124 207)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>578 533</u>	<u>578 533</u>	<u>702 740</u>
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>280 589 \$</u></u>	<u><u>(265 759) \$</u></u>	<u><u>578 533 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(752 460) \$	(86 507) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes	(5 254 883)	(6 516 062)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>163 427</u>	<u>135 880</u>
	(5 843 916)	(6 466 689)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Intérêts courus	-	(3 713)
Subventions à recevoir et autres créances	(517 677)	(1 028 210)
Créditeurs et charges à payer	88 870	(41 755)
Subventions reportées du gouvernement du Québec et d'autres organismes	6 126 681	10 417 072
Charges payées d'avance	<u>12 154</u>	<u>(5 251)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(133 888)</u>	<u>2 871 454</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(234 673)</u>	<u>(291 902)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(368 561)	2 579 552
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>14 679 398</u>	<u>12 099 846</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>14 310 837</u> \$</u>	<u><u>14 679 398</u> \$</u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts encaissés	134 873 \$	140 550 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) est constitué par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) (la Loi). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 23 de la Loi, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de la Loi mandate le Scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1^{er} avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

La trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des charges sociales à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont rencontrées.

Autres revenus

Les revenus de gestion sont comptabilisés en vertu de protocoles d'entente portant sur les montants des subventions octroyées annuellement. Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus, lorsque le prix de ces services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

CHARGES

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie représente les soldes en banque.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Catégories	Durées
Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2017	2016
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation*	47 207 175 \$	47 349 583 \$
Fonds de recherche du Québec - Santé*	233 030	233 030
Partenaires des actions concertées		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*	1 178 957	1 792 209
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*	488 121	458 547
Ministère de la Santé et des Services sociaux *	453 161	903 225
Société de l'assurance automobile du Québec*	63 219	30 328
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies*	44 271	73 407
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*	39 361	13 362
Fonds de recherche du Québec - Santé*	32 163	63 969
Ministère de la Famille*	10 722	26 724
Société d'habitation du Québec*	8 868	23 381
Curateur public du Québec*	6 701	16 703
Office des personnes handicapées du Québec*	6 701	16 703
Ministère de la Sécurité publique*	-	12 595
Ministère de la Culture et des Communications*	-	5 988
Autres partenaires	920 270	673 018
Autres	121 090	113 898
	<u>50 813 810 \$</u>	<u>51 806 670 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

4. FONCTIONNEMENT

				2017	2016
	Charges encourues par le FRQSC	Moins : Charges remboursées par les autres Fonds	Plus : Charges remboursées aux autres Fonds		
Traitements et avantages sociaux	2 825 743 \$	(808 754) \$	1 314 074 \$	3 331 063 \$	3 340 340 \$
Loyer et assurances	220 338	(122 045)	267 308	365 601	357 699
Déplacements et séjours	246 868	(11 959)	77 301	312 210	270 832
Fournitures et approvisionnement	66 079	(19 874)	125 593	171 798	183 594
Honoraires professionnels	84 492	(3 269)	73 852	155 075	166 594
Entretien et licences	29 704	(19 886)	84 569	94 387	83 602
Amortissement des immobilisations corporelles	163 427	(16 100)	59 845	207 172	180 654
	3 636 651 \$	(1 001 887) \$	2 002 542 \$	4 637 306 \$	4 583 315 \$

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Les traitements et avantages sociaux sont répartis en fonction des effectifs des directions scientifiques, FRQNT 29,69 %, FRQS 37,50 %, FRQSC 32,81 % (2016: FRQNT 30,77 %, FRQS 36,92 %, FRQSC 32,31 %).

Les loyers et assurances et l'amortissement des améliorations locatives, du mobilier de bureau et des équipements informatiques sont répartis en fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal, FRQNT 17,33 %, FRQS 65,34 %, FRQSC 17,33 % (2016: FRQNT 17,37 %, FRQS 65,26 %, FRQSC 17,37 %), et au bureau de Québec, FRQNT 41,67 %, FRQS 13,72 %, FRQSC 44,61 % (2016: FRQNT 42,25 %, FRQS 14,09 %, FRQSC 43,66 %).

Les honoraires professionnels, l'entretien et licences et les fournitures et approvisionnement sont répartis en fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés, FRQNT 31,36 %, FRQS 35,59 %, FRQSC 33,05 % (2016: FRQNT 31,96 %, FRQS 35,26 %, FRQSC 32,78 %).

Les déplacements et séjours sont réparties à parts égales en 2017 et 2016, FRQNT 33,33 %, FRQS 33,34 %, FRQSC 33,33 %.

5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a affecté l'excédent cumulé de 132 522 \$ au 31 mars 2017 (884 982 \$ au 31 mars 2016) relativement à des bourses et des subventions qui seront octroyées selon les engagements du Fonds. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Apparentés sous contrôle commun :		
Secrétariat à la jeunesse du Québec	600 000 \$	- \$
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	506 400	1 700 000
Ministère de la Culture et des Communications	500 000	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux	400 000	-
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	200 000	20 000
Fonds de recherche du Québec - Santé	72 224	62 290
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	33 323	3 771
Musée de la civilisation	20 200	-
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	15 000	-
Ministère de la Famille	-	35 000
Taxes à la consommation à recevoir	7 628	16 037
	<u>2 354 775 \$</u>	<u>1 837 098 \$</u>

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2017</u>				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	264 790 \$	163 123 \$	435 168 \$	1 878 751 \$	2 741 832 \$
Acquisitions	-	62 233	-	205 180	267 413
Dispositions	-	-	-	(1 435 728)	(1 435 728)
Solde à la fin	264 790 \$	225 356 \$	435 168 \$	648 203 \$	1 573 517 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	254 853 \$	162 655 \$	430 596 \$	1 608 559 \$	2 456 663 \$
Amortissement de l'exercice	5 752	21 211	2 101	134 363	163 427
Dispositions	-	-	-	(1 435 728)	(1 435 728)
Solde à la fin	260 605 \$	183 866 \$	432 697 \$	307 194 \$	1 184 362 \$
Valeur comptable nette	4 185 \$	41 490 \$	2 471 \$	341 009 \$	389 155 \$

Au 31 mars 2017, le poste « Créiteurs et charges à payer » inclut un montant de 59 994 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	2016				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	318 899 \$	591 793 \$	435 168 \$	1 712 144 \$	3 058 004 \$
Acquisitions	1 722	-	-	166 607	168 329
Dispositions	(55 831)	(428 670)	-	-	(484 501)
Solde à la fin	264 790 \$	163 123 \$	435 168 \$	1 878 751 \$	2 741 832 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	300 513 \$	566 429 \$	426 415 \$	1 511 927 \$	2 805 284 \$
Amortissement de l'exercice	10 171	24 896	4 181	96 632	135 880
Dispositions	(55 831)	(428 670)	-	-	(484 501)
Solde à la fin	254 853 \$	162 655 \$	430 596 \$	1 608 559 \$	2 456 663 \$
Valeur comptable nette	9 937 \$	468 \$	4 572 \$	270 192 \$	285 169 \$

Au 31 mars 2016, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut un montant de 27 254 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2020. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2017 et 2016, les facilités de crédit étaient inutilisées.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2017	2016
Apparentés sous contrôle commun :		
Fonds de recherche du Québec - Santé	237 732 \$	161 361 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	123 765	76 386
Fournisseurs	29 842	8 876
Salaires et vacances à payer	322 874	345 980
	714 213 \$	592 603 \$

10. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2016	Subventions de l'exercice	Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice	2017
Apparentés sous contrôle commun				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4 512 854 \$	740 422 \$	1 240 208 \$	4 013 068 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	2 518 096	399 998	473 165	2 444 929
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	490 057	2 500 000	1 860 333	1 129 724
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	19 000	660 000	23 000	656 000
Secrétariat à la jeunesse	-	600 000	18 000	582 000
Ministère de la Culture et des Communications	14 473	500 000	25 000	489 473
Fonds de développement du marché du travail	665 000	-	289 001	375 999
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	797 250	-	488 121	309 129
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	218 897	24 612	44 271	199 238
Fonds de recherche du Québec - Santé	89 835	138 111	32 163	195 783
Ministère de la Famille	58 251	115 000	16 472	156 779
Société de l'assurance automobile du Québec	144 083	33 333	65 719	111 697
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	12 500	100 000	39 361	73 139
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	50 333	-	-	50 333
Société d'habitation du Québec	26 671	-	8 868	17 803
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	-	15 000	750	14 250
Institut de la statistique du Québec	12 225	-	-	12 225
Curateur public du Québec	15 625	-	6 701	8 924
Office des personnes handicapées du Québec	15 625	-	6 701	8 924
Ministère de la Sécurité publique	290	-	-	290
Mise sur toi	5 017 004	-	271 345	4 745 659
Fondation Antoine-Turmel	324 582	155 000	139 168	340 414
Autres	356 496	145 205	206 536	295 165
	15 359 147 \$	6 126 681 \$	5 254 883 \$	16 230 945 \$

10. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (SUITE)

	2015	Subventions de l'exercice	Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice	2016
Apparentés sous contrôle commun				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4 686 802 \$	1 855 399 \$	2 029 347 \$	4 512 854 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	2 946 321	500 000	928 225	2 518 096
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1 255 794	-	458 544	797 250
Fonds de développement du marché du travail	665 000	-	-	665 000
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	422 240	2 000 000	1 932 183	490 057
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	145 107	147 197	73 407	218 897
Société de l'assurance automobile du Québec	174 411	-	30 328	144 083
Fonds de recherche du Québec - Santé	20 107	133 697	63 969	89 835
Ministère de la Famille	51 725	35 000	28 474	58 251
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	50 333	-	-	50 333
Société d'habitation du Québec	35 802	15 000	24 131	26 671
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	-	20 000	1 000	19 000
Curateur public du Québec	32 328	-	16 703	15 625
Office des personnes handicapées du Québec	32 328	-	16 703	15 625
Ministère de la Culture et des Communications	21 211	-	6 738	14 473
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	25 862	-	13 362	12 500
Institut de la statistique du Québec	12 225	-	-	12 225
Ministère de la Sécurité publique	12 885	-	12 595	290
Mise sur toi	171 881	5 200 000	354 877	5 017 004
Fondation Antoine-Turmel	350 000	200 000	225 418	324 582
Autres	345 775	310 779	300 058	356 496
	11 458 137 \$	10 417 072 \$	6 516 062 \$	15 359 147 \$

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 5 079 183 \$ (2016 - 6 161 033 \$) représentant des revenus de subvention (note 3) et 175 700 \$ (2016 - 355 029 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 117 733 \$ (2016 - 125 668 \$) et représentent le coût des services courants.

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2017, les engagements du Fonds sont de 57 355 861 \$ (2016 - 60 878 045 \$) à l'égard des subventions et bourses, et ce jusqu'en mars 2021. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. Les versements peuvent être modifiés en tout temps par le conseil d'administration du Fonds, sans aucun préavis, en fonction notamment, de ses priorités stratégiques, de son processus budgétaire et des crédits qui sont alloués annuellement au Fonds par l'Assemblée nationale du Québec.

Les versements futurs exigibles s'établissent comme suit :

2018	31 782 091 \$
2019	18 732 476
2020	6 766 294
2021	<u>75 000</u>
	<u>57 355 861 \$</u>

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

14. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques au 31 mars 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des intérêts courus et des subventions à recevoir et autres créances. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun lesquelles sont des entités gouvernementales.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des subventions à recevoir et autres créances :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Subventions à recevoir et autres créances		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 440 747 \$	137 098 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	6 400	-
De 90 à 365 jours suivant la date de facturation	<u>900 000</u>	<u>1 700 000</u>
	<u>2 347 147 \$</u>	<u>1 837 098 \$</u>

14. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à ce risque principalement au regard de ses créditeurs et charges à payer.

Le Fonds gère activement ses soldes bancaires et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses obligations financières.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Créditeurs et charges à payer		
Moins de 90 jours	420 845 \$	378 586 \$
De 90 à 365 jours	<u>269 324</u>	<u>214 017</u>
	<u>690 169 \$</u>	<u>592 603 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses facilités de crédit à taux variable lorsque utilisé.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2017.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Adoption : 5 avril 2012 (résolution CA50-2012.04.05-R363)

Révision le : 22 juin 2016

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30, a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30, r. 1)

PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q.QLRQ., c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 19 décembre 2002 (résolution CA06-2002.12.19-R024). Ce Code d'éthique et de déontologie a été amendé le 12 décembre 2003 (résolution CA14-2003.12.12-R065).

Le 1^{er} juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est devenu le Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Le 5 avril 2012, le conseil d'administration du Fonds a adopté une version actualisée du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Cette version fut de nouveau modifiée le 22 juin 2016. Ce code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (R.L.R.Q. c. M-15.1.0.1).

SECTION I

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Définitions

2. Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

- « *Administrateur* » : chaque membre du conseil d'administration du Fonds;
- « *Fonds* » : le Fonds de recherche du Québec – Société et culture.
- « *Établissement* » : établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

Mission du Fonds

Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres, ainsi que la diffusion des connaissances dans ces secteurs. Il doit également promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

Valeurs éthiques

3. Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la Déclaration de valeurs éthiques du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

SECTION II

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

Objectivité

4. L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

Confidentialité

5. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

Conflit d'intérêts

6. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un

tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

au moment des votes sur les octrois

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

en séance du conseil d'administration

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.
- b) dont un membre de sa famille immédiate (enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)) a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

Déclaration d'intérêts

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Demande de financement en cours de mandat

7. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de leur mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

Participation à l'évaluation

8. Les administrateurs ne peuvent pas participer à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois pour lesquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observateur.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

Biens du Fonds

9. L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

Position d'initié

10. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Traitement de faveur

11. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

Cadeaux et avantages

12. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

SECTION III

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

Avantages indus

13. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

Information confidentielle

14. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

- 15.** Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa, avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

- 16.** Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

SECTION IV

DISPOSITIONS FINALES

Autorité compétente

- 17.** Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

Caractère public

- 18.** Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

Déclaration

- 19.** L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Entrée en vigueur

- 20.** Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

SIGLES ET ACRONYMES

Acfas	Association francophone pour le savoir
ADARUQ	Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec
ADESAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
ANR	Agence nationale de la recherche en France
BCI	Bureau de coopération universitaire
CAI	Commission d'accès à l'information
CAU	Centre affilié universitaire
CIRRS	Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale
CLIPP	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
CONACYT	Conseil national des sciences et de la technologie des États-Unis du Mexique
CORIM	Conseil des relations internationales de Montréal
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissements de la Mauricie Centre-du-Québec
CRIR	Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation
CRPO	Centre de recherche en prévention de l'obésité
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
DRITC	MSSS - Direction de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances
DSSGAC	MSSS - Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FIR	Frais indirects de recherche
FNRS	Fonds de la recherche scientifique (Belgique)
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FWO	Fonds Wetenschappelijk Onderzoek – Vlaanderen
INTER	Ingénierie de technologies interactives en réadaptation
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
ITIS	Institut Technologies de l'information et Société
MAMROT	Ministère des Affaires municipales et des Régions
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (anciennement MELS)
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MFA	Ministère de la Famille
Mitacs	<i>Mathematics of Information Technology and Complex Systems</i>
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (anciennement MESS)
MTQ	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports
NE³LS	Nanotechnologies et aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies

OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
REPAR	Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation
RÉQEF	Réseau québécois en études féministes
RNETSA	Réseau national d'expertise en troubles du spectre de l'autisme
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SAGA	STEM and Gender Advancement
SHS	Sciences humaines et sociales
SHQ	Société d'habitation du Québec
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSH	Sciences sociales et humaines
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
T-AP	Plateforme TransAtlantique en sciences humaines
TSA	Trouble du spectre de l'autisme
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES SOUTENUS EN 2016-2017

CEETUM	Centre d'études ethniques des universités montréalaises
CEAP	Centre d'études sur l'apprentissage et la performance
CRE	Centre de recherche en éthique
CRIDAQ	Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie
CRIPCAS	Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles
CRIFPE	Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
CRILCQ	Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises
CRIMT	Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
CRBLM	Centre de recherche sur le cerveau, le langage et la musique
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
Figura	Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
CIRMMT	Centre interdisciplinaire de recherche en musique, médias et technologie
CIRODD	Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable
CICC	Centre international de criminologie comparée
CIEQ	Centre interuniversitaire d'études québécoises
CÉLAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
CIREQ	Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative
CIRRELT	Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport
CIQSS	Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales
CÉCD	Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique
CCDAA	Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs
GRIP	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
Hexagram	Réseau international de recherche-crédation en arts médiatiques, design, technologie et culture numérique
OICRM	Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique
RDCG	Regroupement droit, changements et gouvernance
DIALOG	Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones
RéQEF	Réseau québécois en études féministes
VRM	Villes Régions Monde

Réalisation

Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et des services partagés des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQSC :
www.frqsc.gouv.qc.ca.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
ISBN 978-2-550-78301-5 (imprimé)
ISBN 978-2-550-78302-2 (PDF)